

Étude de base et planification réseau VTT

Canton de Neuchâtel

Rapport
20. janvier 2026
V 1.0

Mandant
Neuchâtel : Service de
l'aménagement du ter-
ritoire

Auteur :
Bikeplan
Sébastien de Meris
Clovis Richard

Relecture
Clovis Richard

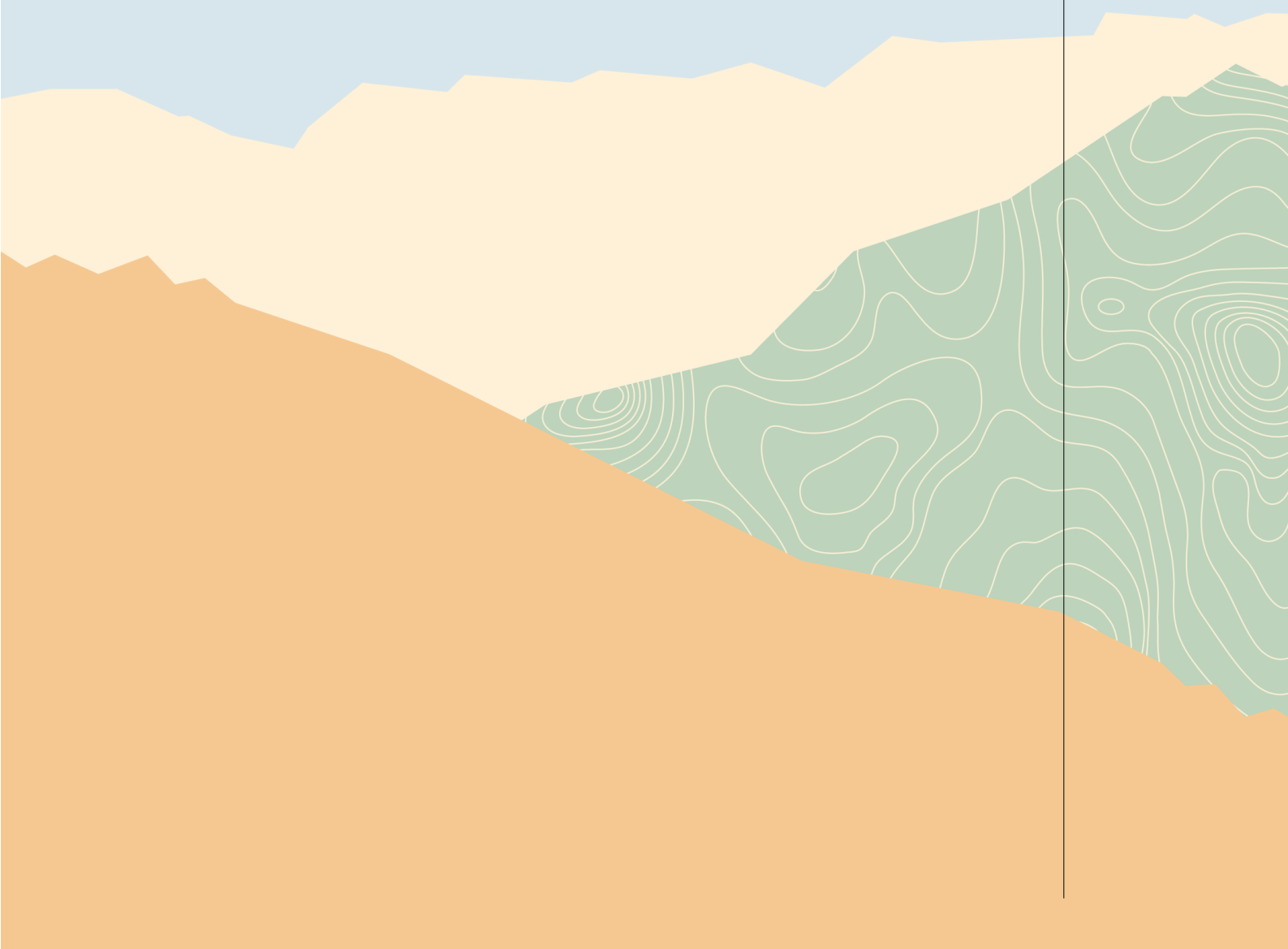


Table des matières

1	<i>Situation initiale/potentiel du tourisme VTT.....</i>	3
1.1	Les pratiquant-es en Suisse.....	3
	Le Marché suisse	4
	Suisse romande	5
1.2	Segmentation des pratiquant-es VTT en Suisse	5
1.3	Catégorisation des itinéraires en Suisse	9
	Concept de progression de l'infrastructure VTT	10
2	<i>Enjeux du VTT et objectif pour le Canton</i>	11
2.1	Enjeux et contexte	11
2.2	Comment répondre à cet objectif ?.....	13
2.3	Évolution vers un tourisme VTT multigénérationnel	14
3	<i>Diagnostic et analyse</i>	16
3.1	Situation actuelle	16
	Atouts de la région :	19
3.2	Fréquence et utilisation : heatmap des pratiquant-es.....	19
3.3	Parcours actuels et zones identifiées	22
3.4	Points d'attention	22
3.5	Ateliers participatifs.....	23
4	<i>Proposition de mesures pour le réseau VTT</i>	24
4.1	Itinéraires structurants	26
	Objectifs	26
	Axe de travail et mesures.....	26
4.2	Zones avec densité de parcours locaux	28
	Objectifs	28
	Axe de travail et mesures.....	28
4.3	Piste de descente et installation VTT	29
	Objectifs	29
	Axe de travail et mesures.....	30
5	<i>Conclusion.....</i>	31
	Préconisation et voies d'action générales.....	31
	Conclusion	31
6	<i>Références</i>	32
	Liste des données principales consultées :	32
	Documents de références :	32
7	<i>Glossaire.....</i>	33

Table des figures :

Figure 1 : Pourcentage de la population pratiquant ces sports. Source : Sport Schweiz light 2022.....	4
Figure 2 : Chiffre du marché suisse du VTT en 2024. Sont représentés en vert les VTT sans assistance électrique, en orange les E-Bike, en bleu le gravel et cyclocross (CX) et en jaune les VTT pour la compétition (XC). Une différence est faite entre les VTT semi-rigide (une suspension à l'avant) et tout suspendu (avec une suspension à l'avant et à l'arrière).....	4
Figure 3 : Illustration en image des différentes pratiques. Malgré une ressemblance, chaque pratique a des spécificités. Source : voir au coin des images.....	6
Figure 4 : Types de pratique VTT selon les catégories du marché et analogie avec le ski. Source : Giger (2014) adapté par Bikeplan (2023).....	6
Figure 5 : Illustration représentant la pratique du tour, avec des routes comme connexions, des montées et traverses sur des chemins blancs ou forestiers et des sentiers accessibles en descente. (Bikeplan, 2025).....	7
Figure 6 : Illustration représentant la pratique du All-mountain. Les routes sont utilisées comme connexions et en montée. Si disponible, les transports publics / remontées sont utilisés. Les montées et traverses se font sur des chemins blancs ou forestiers et des sentiers relativement techniques sont empruntés en descente. (Bikeplan, 2025).....	8
Figure 7 : Illustration représentant la pratique de l'Enduro. La montée peut se faire à la pédale mais si disponibles, les transports sont utilisés. Les routes sont utilisées pour rejoindre des points clés (départ remontée). Les chemins blancs ou forestiers sont utilisés comme connexion entre les différents sentiers techniques empruntés en descente. (Bikeplan, 2025).....	8
Figure 8 : Catégorisation des itinéraires Suisse Mobile selon le niveau technique et physique. (SuisseMobile, 2020).....	10
Figure 9 : graphique représentant les pratiquant-es selon leurs niveaux et leurs évolutions selon la progression. (Bikeplan, 2025, basé sur chiffres de l'IMBA).....	10
Figure 10 : Récapitulatif des points importants à suivre pour le développement de l'offre VTT dans le canton de Neuchâtel. (Bikeplan 2025).....	13
Figure 11 : statistiques du réseau VTT du Canton de Neuchâtel (SAT 2025).....	16
Figure 12 : Type de revêtement du réseau VTT suisse Mobile dans le canton (Bikeplan 2025).....	17
Figure 13 : Réseau des itinéraires VTT actuels et intégration des gares ainsi que des sites touristiques prioritaires du canton. (Bikeplan, 2025).....	17
Figure 14 : exemple d'image peu parlante et peu attractive pour mettre en avant l'étape 6 de l'itinéraire national Jura Bike sur la page d'accueil du site Jura Trois-Lac. Image : SuisseMobile.....	18
Figure 15 : Tableau des différences entre les usager-ères Strava et les autres pratiquant-es qui représentent la réalité sur le terrain (Données : Strava. Tableau : Bikeplan, 2025).....	19
Figure 16 : Graphique du nombre de pratiquant-es vélo / VTT confondus répartis durant les mois pour les années 2020, 2023 et 2025 dans le canton de Neuchâtel. (Source : Strava Metro).....	20
Figure 17 : Vue du nombre de passages annuels sur les tronçons situés en forêt. Les données de Strava Metro ne sont pas calibrées avec des nombres d'utilisateur-trices mesurés sur le terrain. (Bikeplan, 2025).....	21
Figure 18 : Exemple de secteur pouvant être définis selon les différentes données à disposition (Bikeplan, 2025).....	21
Figure 19 : Vue d'ensemble des mesures pour le réseau VTT et des enjeux de protection de la nature. (Bikeplan, 2025).....	23
Figure 20 : Points principaux ressortis lors des ateliers, classés selon leurs occurrences. (Bikeplan, 2025).....	23
Figure 21 : Structuration du réseau VTT neuchâtelois selon 4 types d'infrastructure, qui répondent aux objectifs du futur plan directeur VTT. Des mesures ont été définies pour chaque type. (SAT et Bikeplan, 2025).....	24
Figure 22 : Exemple de la Bike Zone Schali dans le Matternal, avec des Dirt jumps à gauche, un pumptrack au centre et un skills park à droite, le tout regroupé dans un endroit accessibles (Image : Zermatt Tourisme).....	25
Figure 23 : Vue générale des propositions (améliorations, variantes) pour les itinéraires structurants du canton. Chaque point l représente une mesure. (Bikeplan 2025).....	27
Figure 24 : Vue générale des propositions de connexions (flèches rouge et jaune) ainsi que de boucle locale (flèche bleu) par rapport aux itinéraires structurants du canton et aux mesures. (Bikeplan 2025).....	27
Figure 25 : Vue générale des différents secteurs et zones avec densité de parcours identifiés sur le réseau existant. (Bikeplan, 2025).....	29
Figure 26 : Vue générale des remontées mécaniques dans le canton et du réseau VTT avec les différentes mesures. (Bikeplan, 2025).....	30

1 Situation initiale/potentiel du tourisme VTT

Le tourisme VTT connaît une croissance soutenue à l'échelle internationale. Dans plusieurs pays, notamment dans l'espace anglophone ainsi que dans les pays de l'Est, des régions développent des destinations VTT à grande échelle, appuyées par des trail centers et des réseaux de sentiers devenus des produits touristiques phares. Parallèlement, de plus en plus de territoires se positionnent sous une image de marque VTT ou gravel, en cohérence avec un tourisme doux centré sur l'activité. Les destinations qui rencontrent le plus de succès s'adressent souvent à un public familial et intergénérationnel, avec des offres et des services complémentaires.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de tendances sociétales convergentes : importance accrue de la santé et du bien-être, attrait croissant pour les activités de plein air, recherche d'expériences authentiques en nature et essor de la mobilité douce. Le raccourcissement des hivers lié au changement climatique incite également les destinations à renforcer et diversifier leur offre estivale. Dans ce cadre, le VTT apparaît comme un complément stratégique au tourisme hivernal, sans viser à remplacer des activités établies comme la randonnée. Il constitue un moteur économique additionnel, susceptible de générer des nuitées supplémentaires, de prolonger la saison, de lisser les pics d'affluence et de renforcer la stabilité de l'activité touristique sur l'année. Dans les régions du Massif du Jura, ces évolutions font du VTT un enjeu majeur de développement territorial.

Ce constat s'applique au canton de Neuchâtel, dont le territoire, composé de reliefs modérés (parfois escarpés), de forêts et de paysages contrastés, offre des conditions favorables aux pratiques du VTT. Depuis la première carte cantonale des itinéraires en 1993 et les révisions successives du réseau, le canton dispose aujourd'hui de 350 km d'itinéraires VTT balisés, répartis en 12 parcours promus par SuisseMobile et gérés par l'association Neuchâtel VTT. Ce réseau constitue une base solide, avec un potentiel important au regard des exigences de la loi fédérale sur les voies cyclables.

Avec une stratégie et une orientation claire définies dans le plan directeur sectoriel VTT, ce potentiel pourra être valorisé à la fois pour le tourisme et pour les loisirs de proximité, en répondant aux besoins des différentes pratiques. Cette démarche ouvre des opportunités concrètes de collaboration entre communes, services cantonaux, organisations touristiques, associations et acteurs privés. Dans ce contexte, le VTT constitue un levier stratégique pour renforcer l'attractivité du canton de Neuchâtel, dynamiser l'économie locale, structurer les usages en nature et promouvoir durablement la mobilité douce.

En résumé :

- Les offres existantes peuvent être combinées et ont un grand potentiel de synergie
- L'offre VTT existante en Suisse ne couvre de loin pas toute la demande.
- Les adeptes du VTT constituent un groupe cible très large et prêt à dépenser.
- De plus en plus de personnes pratiquent le VTT pendant leurs loisirs.
- Les VTT électriques et les évolutions techniques facilitent l'accès à ce sport.
- Les différents besoins des différentes générations d'une même famille peuvent être couverts par une offre VTT bien pensée.
- Les vététistes recherchent l'expérience dans la nature, l'apprécient et la respectent.

1.1 Les pratiquant-es en Suisse

Le public VTT, très diversifié, représente un groupe particulièrement attractif pour les régions. Il se caractérise par des pratiquant-es plus dépensier-ères à la recherche d'expériences diversifiées, sportives et immersives. Une offre VTT bien conçue permet ainsi de répondre simultanément à des besoins très variés et d'encourager une pratique inclusive et progressive.

La randonnée reste incontestablement le sport le plus pratiqué (58 %) en Suisse, même si le marché du VTT connaît une croissance soutenue pour l'ensemble du secteur du sport et du tourisme. Entre 2020 et 2022, la part de pratiquant-es est passée de 7,9 % à 10,9 % de la population, ce qui représente plus de 760 000 personnes utilisant régulièrement un VTT pour leurs loisirs ou leurs vacances. Il s'agit d'une progression importante par rapport à 2014, où seuls 6,3 % des habitant-es déclaraient pratiquer régulièrement le VTT. L'essor de l'E-MTB a joué un rôle central dans cette démocratisation, permettant d'élargir fortement la base des utilisateur-trices : familles, débutant-es, seniors, sportif-ives régulier-ères et pratiquant-es expert-es peuvent désormais partager une même activité. L'arrivée du gravel accélère encore cette dynamique. Ces évolutions élargissent les publics concernés, désormais beaucoup plus diversifiés en âge, en motivation et en niveau technique.

Le VTT dépasse ainsi des disciplines fortement ancrées comme le football ou le ski de fond (Fig. 1). Sur la base de ces données, il est possible d'estimer à 19'500 le nombre de pratiquant-es VTT dans le canton de Neuchâtel. En comparaison, il y a 8540 licenciés dans l'Association neuchâteloise de football.



Figure 1 : Pourcentage de la population pratiquant ces sports. Source : Sport Schweiz light 2022

Avec en moyenne 20 jours de pratique par an, le VTT se situe désormais au même niveau que les sports de plein air les plus ancrés, tels que la randonnée, la natation ou le tennis. Seules quelques disciplines – le fitness (90 jours), le cyclisme sur route, le jogging et le yoga (50 jours chacun) affichent une fréquence d'activité supérieure.

Le Marché suisse

En termes de vente (Fig. 2), le marché du vélo en Suisse enregistre une légère baisse du nombre total de ventes (environ 341'142 vélos par an), qui se reflète également dans les ventes des VTT. Toutefois, la part des E-MTB (19,4 %) continue de croître en comparaison des VTT classiques (21,4 %), confirmant leur démocratisation.

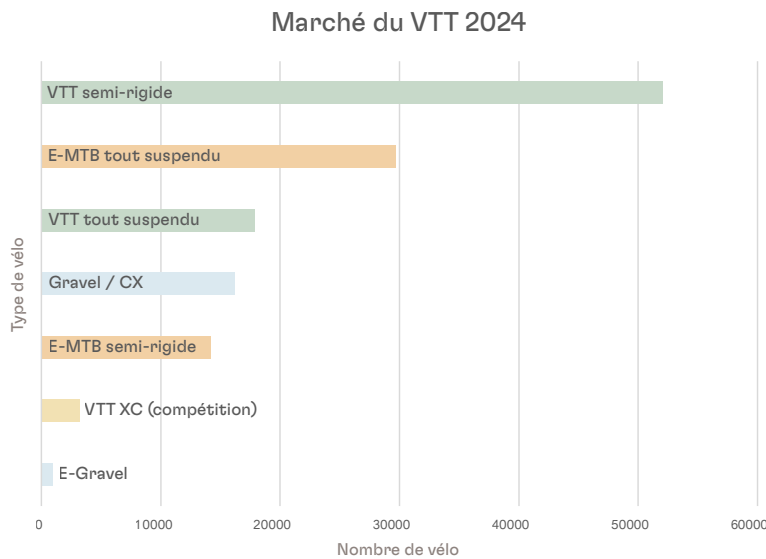


Figure 2 : Chiffre du marché suisse du VTT en 2024. Sont représentés en vert les VTT sans assistance électrique, en orange les E-Bike, en bleu le gravel et cyclocross (CX) et en jaune les VTT pour la compétition (XC). Une différence est faite entre les VTT semi-rigide (une suspension à l'avant) et tout suspendu (avec une suspension à l'avant et à l'arrière).

Le gravel représente également une part significative du marché (4,7 %, similaire au vélo de course) et attire un public complémentaire, intéressé par des parcours roulants, variés et proches de la nature. Le gravel rattrape désormais le nombre de VTT tout suspendu (5,2 %).

Ces tendances montrent que les groupes cibles se sont fortement diversifiés au cours de la dernière décennie : familles, débutant-es, vététistes expérimenté-es, amateur-trices d'enduro, pratiquant-es gravel ou encore utilisateur-trices d'E-MTB. Cette pluralité de profils renforce la nécessité d'une offre différenciée et bien structurée, chacun ayant des attentes et des besoins spécifiques en termes d'itinéraires, de difficulté, de variété, de services ou d'expérience globale.

En résumé :

- Le VTT est un sport qui connaît une forte croissance (7.9 % en 2020 à 10.9 % en 2022).
- Plus de 760'000 personnes utilisent le VTT pour se détendre et pratiquer du sport pendant leur temps libre et leurs vacances. C'est plus que le football ou le ski de fond / ou de randonnée.
- Les VTT électriques représentent toujours une part plus grande des ventes. Les gravel (4.7 %) gagnent en importance sur le marché par rapport aux VTT tout suspendus (5.2 %).
- Les groupes cibles sont beaucoup plus diversifiés qu'il y a dix ans.
- Les destinations de VTT connaissent une forte demande.

Suisse romande

En Suisse romande, l'offre dédiée au VTT reste encore limitée et peu structurée. Les réseaux de trails spécifiquement conçus pour la pratique du VTT sont rares et souvent insuffisamment connectés entre eux, ce qui réduit la lisibilité et l'attractivité globale du produit. La majorité des parcours repose sur des itinéraires partagés entre vététistes et randonneur-euses ou sur des routes forestières, généralement peu stimulantes pour un public sportif recherchant du flow, de la technicité ou de la diversité. En Roman-die, il n'existe pas de trail center qui regrouperait différentes pratiques et sentiers accessibles à la pédale dans un secteur contenu.

Les infrastructures spécialisées, telles que pumptracks, zones techniques, skills parks demeurent peu développées, ce qui limite les possibilités d'initiation et de progression, notamment pour les familles et les débutant-es qui peinent à trouver des parcours adaptés et clairement mis en valeur.

Malgré ces lacunes, le potentiel touristique est important : les paysages, la densité de population et la forte croissance de la pratique créent des conditions favorables. Toutefois, l'offre VTT romande reste inégalement développée et n'est pas encore organisée comme un produit touristique complet, ce qui laisse une marge significative pour un développement cohérent et coordonné à l'échelle des régions ou des cantons.

Résumé

- Les réseaux de trails spécifiquement conçus pour le VTT sont encore rares et peu connectés.
- L'offre repose souvent sur des itinéraires partagés (randonnée/VTT) ou des pistes forestières peu attrayantes pour les sportif-ives.
- Les infrastructures spécifiques (zones techniques, pumptracks, stations de lavage, etc.) sont peu développées.
- Les familles et les débutant-es trouvent difficilement des parcours bien adaptés et mis en valeur.
- Le potentiel touristique est réel, mais l'offre VTT n'est pas encore structurée comme un produit à part entière.

1.2 Segmentation des pratiquant-es VTT en Suisse

Le VTT se décline aujourd'hui en plusieurs pratiques distinctes et plusieurs manières de rouler, chacune répondant à des profils, des niveaux et des attentes spécifiques. Ces disciplines Cross-Country (XC), Tour, All-mountain, Enduro, Freeride et Downhill (DH) structurent l'offre VTT en Suisse et influencent directement les besoins en infrastructures, en services et en gestion des espaces naturels. Distinguer ces caractéristiques permet de mieux comprendre la diversité des vététistes, d'adapter les aménagements, de cibler les différents publics et de développer une offre cohérente, progressive et durable à l'échelle d'un territoire.

Ces pratiques, illustrées par ces images (Fig. 3), sont décrites et définies plus en détail ci-dessous.

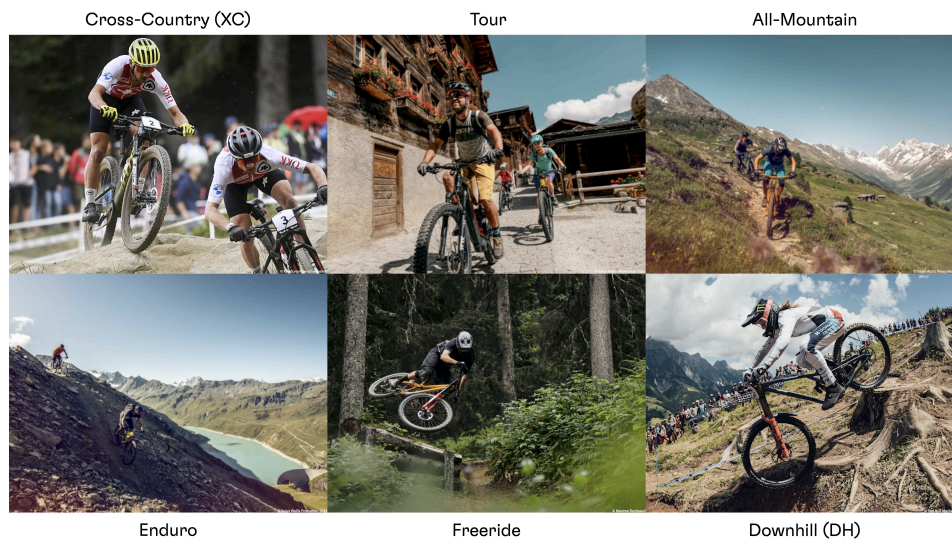


Figure 3 : Illustration en image des différentes pratiques. Malgré une ressemblance, chaque pratique a des spécificités. Source : au bas des images.

Le tableau ci-dessous (Fig. 4) représente les 6 catégories principales du VTT et les différentes motivations poussant les pratiquant·es à aller rouler. Pour la majorité des pratiquant·es (Tour, All-mountain, Enduro), le contact avec la nature et les paysages sont essentiels. Les compétitions (XC, DH ou marathons) ne touchent qu'une faible part de l'ensemble des pratiquant·es (env. 7%). Il est essentiel de relever que ces catégories et leurs portions ne sont pas fixes, et, avec un même VTT il est possible de rouler dans plusieurs de ces catégories. Ces catégories sont donc définies par la pratique qu'en fait l'utilisateur·ice et non par le type de VTT.

Les E-Bikes s'inscrivent dans les mêmes catégories de pratique et ont contribué à rendre le sport physiquement plus accessible tout en gardant les caractéristiques techniques.

Le gravel, nouvelle pratique à la mode depuis quelque année non représentée sur ce graphique, pourrait s'apparenter à du tour, mais le niveau de difficulté technique doit être accessible pour un vélo rigide.

	Catégorie	Motivation	Portion	Comparaison ski	
	Cross-Country	Performance, endurance, entraînement	05 %	Ski nordique	
	Tour	Paysage, activité physique, tourisme	30 %	Ski touring	
Sport populaire marché en croissance	All Mountain	Paysage, nature, expérience (plaisir)	33 %	Ski alpin / touring	E-Bike
	Enduro	Paysage, expérience technique	20 %	Ski alpin / freeride	
	Freeride	Adrénaline, descente technique (ex: sauts)	10 %	Ski freestyle	
	Downhill	Performance, action, descente technique	02 %	Descente, slalom	

Figure 4 : Types de pratique VTT selon les catégories du marché et analogie avec le ski. Source : Giger (2014) adapté par Bikeplan (2023).

Cross-Country (XC)

Le Cross-Country (XC) est la discipline historique et sportive du VTT, et la seule intégrée au programme olympique. En Suisse, elle s'appuie sur une longue tradition de clubs, d'écoles de VTT et de compétitions régionales et nationales. Les parcours XC sont caractérisés par des montées difficiles et techniques, des sections roulantes et des descentes rapides, souvent sur chemins naturels, pistes forestières ou circuits aménagés.

Selon la pratique du VTT en Suisse 2020, cette discipline, souvent représentée par les clubs VTT, attire un public très régulier, motivé par la performance, l'entraînement et la progression technique. Elle est majoritairement représentée dans les zones urbaines et périurbaines, où l'on retrouve de nombreux circuits XC et de vastes forêts facilement accessibles les pratiquant·es peuvent rouler et s'entraîner. Dans le contexte touristique, le XC est souvent intégré aux réseaux d'itinéraires sportifs ou aux parcours plus longs formant un pilier de la pratique pour les cyclistes orientés vers l'endurance.

Tour

Le VTT "Tour" ou touring est la pratique la plus répandue en Suisse, particulièrement en Suisse romande et dans les régions préalpines ou jurassiennes. Il s'agit d'une pratique polyvalente axée sur la découverte du territoire, l'immersion dans le paysage et l'alternance de montées, descentes et sections roulantes. Les itinéraires reposent souvent sur le réseau SuisseMobile, sur des chemins agricoles, forestiers ou ruraux, et sur des singletrails (sentiers) naturels accessibles à un large public.

Selon l'étude 2020, cette pratique séduit une grande diversité d'utilisateur-trices : familles, sportives modérées, débutant-es motivé-es, E-bikers, ou vacancier-es recherchant une activité douce. Elle répond particulièrement aux motivations suivantes : profiter de la nature, découvrir une région, être actif sans performance, et vivre une expérience sensorielle et paysagère.

Le segment "Tour" joue ainsi un rôle central dans les loisirs et le tourisme de proximité dans les petites destinations, car il s'adapte facilement à tous les niveaux et peut être valorisé par des boucles ou itinéraires thématiques pour des sorties à la journée, les week-ends. Cette pratique est fortement renforcée par les VTT électriques (E-MTB), qui en élargit encore l'accessibilité. C'est actuellement la pratique dominante dans les régions préalpines et jurassiennes.

L'illustration ci-dessous (Fig. 5) représente schématiquement la pratique du Tour, dont les sentiers (singletrails) techniquement pas trop exigeants représentent entre 10 à 40% de l'itinéraire. Ce sont surtout ces sentiers (idéalement en descente) qui ajoutent de la variété et de l'intérêt à ces itinéraires. Les chemins agricoles et forestiers avec un revêtement naturel sont volontiers empruntés et composent la majorité des parcours (40 à 70 %). Les routes à revêtement en dur peuvent représenter jusqu'à 20 % de l'itinéraire et sont à emprunter principalement à plat et en montée.

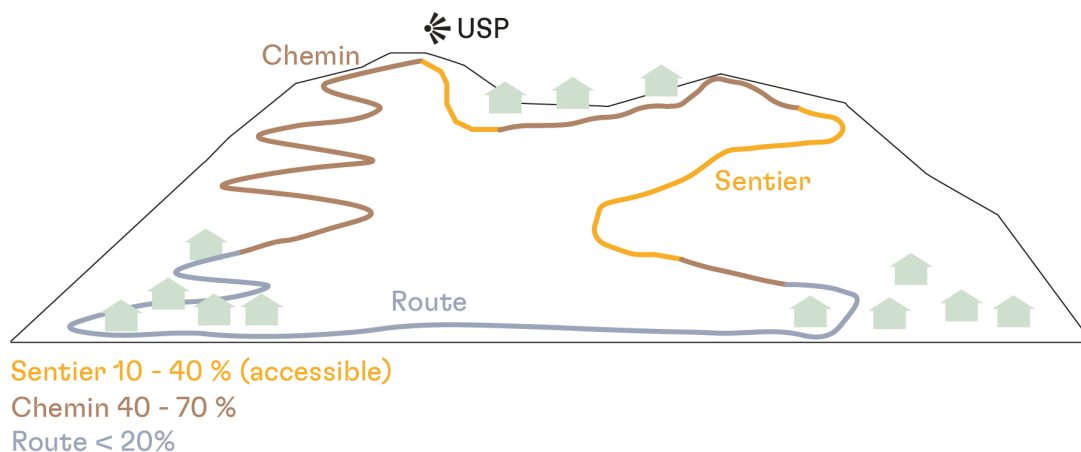


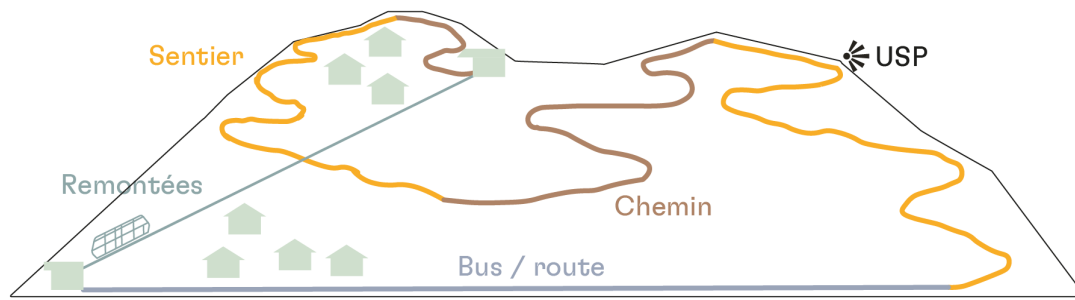
Figure 5 : Illustration représentant la pratique du tour, avec des routes comme connexions, des montées et traverses sur des chemins blancs ou forestiers et des sentiers accessibles en descente. (Bikeplan, 2025)

All-mountain

L'All-mountain est une pratique polyvalente et très répandue en Suisse, combinant à parts égales effort physique, pilotage technique et exploration du terrain. Cette pratique se situe entre le tour et l'enduro : plus sportive et technique qu'un itinéraire classique, mais moins engagé qu'un parcours enduro. Les itinéraires All-mountain alternent montées conséquentes, généralement sur chemins ou pistes forestières, et descentes variées comprenant racines, pierres, petits franchissements et sections naturelles ludiques.

Selon la pratique du VTT en Suisse 2020, l'All-mountain attire surtout des pratiquant-es intermédiaires à confirmé-es, recherchant la diversité, la fluidité de pilotage et la progression technique. Ces VTT permettent de performer en montée comme en descente, mais cette discipline est fortement soutenue par l'essor de l'E-MTB, qui permet d'élargir l'accès à des itinéraires plus longs et plus exigeants. En Suisse, cette pratique constitue l'un des segments en croissance la plus rapide, car elle permet de parcourir une grande variété de terrains tout en profitant pleinement du paysage et de la nature.

L'illustration ci-dessous (Fig. 6) représente schématiquement la pratique du All-mountain dont les sentiers (singletrails) techniquement simples à exigeants représentent entre 30 à 50 % de l'itinéraire. Ce sont essentiellement ces sentiers (si possible en descente) qui apportent de la diversité et de l'attractivité à ces parcours. Les chemins agricoles et forestiers avec un revêtement naturel sont empruntés et composent une part importante de ces parcours (30 à 50 %). Les routes à revêtement en dur peuvent représenter jusqu'à 20 % de l'itinéraire et sont à emprunter principalement en montée. Des aides ascensionnelles sont volontiers empruntées (Transports publics, remontées mécaniques).



Sentier 30 - 50 % (simple à exigeant)

Chemin 30 - 50 % (en montée)

Route < 20% (montée)

Figure 6 : Illustration représentant la pratique de l'All-mountain. Les routes sont utilisées comme connexions et en montée. Si disponibles, les transports publics / remontées sont utilisés. Les montées et traverses se font sur des chemins blancs ou forestiers et des sentiers relativement techniques sont empruntés en descente. (Bikeplan, 2025)

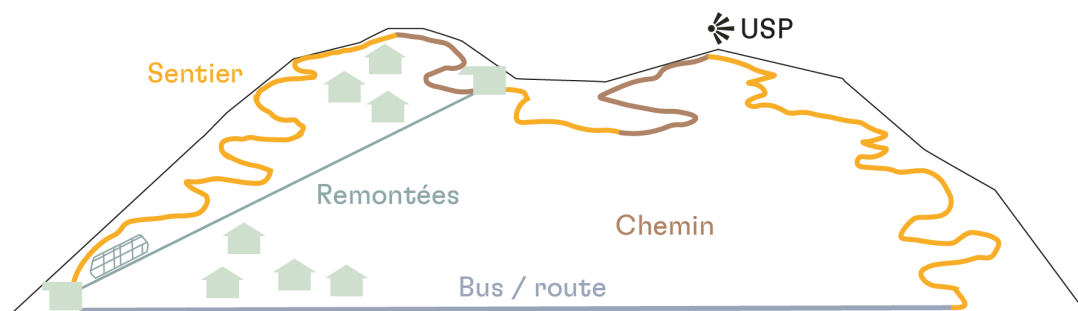
Enduro

L'enduro est l'une des pratiques VTT les plus dynamiques en Suisse, particulièrement dans les régions alpines où la topographie se prête à l'enchaînement de descentes naturelles et variées. Elle combine des montées modérées effectuées à la force des mollets ou à l'aide des remontées mécaniques/funiculaires, et des descentes techniques sur singletrails (sentiers). Ces VTT étant moins efficaces à la montée qu'à la descente, l'essor des E-MTB a contribué à renforcer cette pratique dans les zones dotées de reliefs prononcés, jusqu'alors moins accessibles aux pratiquant·es. Les parcours typiques incluent racines, pierres, virages en épingle serrés, sections rocheuses, pentes raides et parfois des éléments aménagés pour fluidifier ou diversifier le pilotage.

Selon la pratique du VTT en Suisse 2020, l'enduro attire principalement des pratiquant·es expérimenté·es, en quête d'adrénaline, de technicité et de paysages alpins. Ces vététistes engagé·es sont prêt·es à se déplacer spécifiquement pour profiter de trails naturels exigeants et de haute qualité.

Aujourd'hui, l'enduro constitue un produit touristique majeur dans les destinations de montagne. Des régions comme Verbier, l'Aletsch Arena, Lenzerheide ou les Grisons en ont fait un pilier de leur attractivité estivale, en misant sur la diversité et la continuité de leurs réseaux de trails, souvent praticables sur une journée entière grâce aux transports publics et aux remontées mécaniques.

L'illustration ci-dessous (Fig. 7) représente schématiquement la pratique de l'Enduro, dont les sentiers (singletrails) techniquement exigeants en descente représentent entre 30 à 50 % du parcours et sont essentiels pour l'attractivité et la qualité de la sortie. Les chemins agricoles et forestiers avec un revêtement naturel sont empruntés en montée et composent une part importante de ces parcours (30 à 50 %). Les routes à revêtement en dur peuvent représenter jusqu'à 20 % de l'itinéraire et sont à emprunter principalement en montée. Des aides ascensionnelles sont majoritairement empruntées (Transports publics, remontées mécaniques).



Sentier 30 - 50 % (exigeant)

Chemin 30 - 50 % (en montée)

Route < 20% (montée)

Figure 7 : Illustration représentant la pratique de l'Enduro. La montée peut se faire à la pédale, mais si disponibles, les transports sont utilisés. Les routes sont utilisées pour rejoindre des points clés (départ des remontées). Les chemins blancs ou forestiers sont utilisés comme connexion entre les différents sentiers techniques empruntés en descente. (Bikeplan, 2025)

Freeride

Le Freeride était très à la mode avant l'arrivée des VTT d'enduro qui offre désormais des performances similaires et la mise en avant dans les médias du Downhill (compétition de descente). Désormais moins représentée, cette pratique se caractérise par un fort besoin de créativité et de liberté et la recherche de sensations fortes sur les pistes aménagées (généralement en bikepark) avec des nombreux sauts et modules variés. De nos jours, les bikeparks se modernisent avec notamment des pistes typées « flowtrail » capables de regrouper différentes pratiques (All-mountain, enduro, freeride et DH).

Selon les données suisses 2020, le freeride attire des vététistes expérimenté·es, souvent jeunes, adeptes de lignes originales et de sauts techniques, et motivé·es par la performance stylistique (inspirée du ski freeride). Bien que moins répandue que les pratiques Tour ou All-mountain ou Enduro, cette discipline joue un rôle très fort dans l'identité des destinations alpines ou de certaines pistes (Gurten, Chaumont). Des régions comme Verbier, Crans-Montana ou les Portes du Soleil ont construit une partie de leur attractivité estivale sur cette pratique dans les années 2000.

Downhill / DH

Le Downhill ou descente en français est une pratique orientée exclusivement vers la descente dans des bikeparks ou sur des pistes spécialement aménagées. Ces tracés comprennent des virages relevés, des sauts, des passages techniques et zones rapides nécessitant un très bon niveau de maîtrise et de pilotage. Ces VTT n'étant pas faits pour pédaler à la montée, l'accès se fait systématiquement par remontées mécaniques, permettant de répéter et d'enchaîner les descentes.

Les données nationales 2020 montrent que le DH reste une pratique minoritaire en nombre, mais essentielle pour l'image des destinations de montagne : elle attire un public jeune, engagé, bien équipé et très actif sur les réseaux sociaux. Les stations suisses, comme Verbier, Champéry, Morgins, Lenzerheide, ou Bellwald ont bâti une grande partie de leur réputation estivale sur la qualité de leurs pistes DH.

Le Downhill contribue ainsi à positionner une destination comme lieu de référence sportive, capable d'attirer des compétitions, des événements et une communauté fidèle.




Gravel

Le gravel désigne une pratique cycliste située entre le cyclisme sur route et le VTT, rendue possible par des vélos qui reprennent la géométrie et la position d'un vélo de route, tout en étant équipés de pneus larges et profilés pour rouler avec un confort relatif sur des chemins naturels. Le gravel couvre un large spectre d'utilisation entre le vélo de randonnée et le sport et s'adresse à des cyclistes recherchant la variété, l'aventure et l'endurance plutôt que la technicité pure. Certain·es pratiquant·es privilégient de longues sorties légères sans bagages, tandis que d'autres l'utilisent pour des voyages de plusieurs jours. Le gravel permet d'explorer un très large éventail de terrains, des routes agricoles aux chemins forestiers, en passant par des pistes naturelles bien roulantes.

Du fait de sa simplicité, le gravel attire un public large : des cyclistes d'endurance, des amateur·trices de voyages à vélo, des sportif·ives cherchant une alternative plus libre au VTT, ou encore des nouveaux usager·ères découvrant le territoire par des micro-aventures non techniques.

1.3 Catégorisation des itinéraires en Suisse

Basé sur le manuel "Degré de difficulté en mobilité douce (MD) pour les loisirs et le tourisme (2020) le tableau suivant permet de catégoriser les itinéraires VTT de Suisse Mobile en trois niveaux de difficulté technique et physique (Fig. 8). Ce sont ces niveaux qui ont été repris pour l'analyse du réseau VTT structurant du canton de Neuchâtel.

			
Technique	Facile	Moyen	Difficile
Exigences:	<ul style="list-style-type: none"> Aucunes connaissances spécifiques au VTT nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances de base du VTT 	<ul style="list-style-type: none"> Adeptes du VTT expérimentés avec une bonne technique de conduite Connaissance des dangers de la montagne (chutes de pierres, risque de glisser et de tomber, changement brusque du temps)
Qualité des chemins:	<ul style="list-style-type: none"> En général, chemins et routes bien stabilisés (si possible sans revêtement) 	<ul style="list-style-type: none"> En général, chemins et sentiers sans circulation et si possible sans revêtement Brefs tronçons exigeants mais seulement dans des situations exceptionnelles (p. ex. passages à pied en poussant) 	<ul style="list-style-type: none"> En général, chemins et sentiers sans circulation, si possible sans revêtement et techniquement exigeants Obstacles, passages possibles à pied en poussant ou en portant
Endroits dangereux:	<ul style="list-style-type: none"> Quasiment sans endroits dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> Quelques endroits dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs endroits dangereux
Équipement:	<ul style="list-style-type: none"> Vélo de tourisme solide (VTT recommandé) 	<ul style="list-style-type: none"> VTT nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> VTT nécessaire (suspension recommandée)

Catégorisation technique des itinéraires VTT (source : SuisseMobile)

Forme physique *	Facile	Moyen	Difficile
Longueur:	jusqu'à 40 km	jusqu'à 50 km	> 50 km
Dénivellation:	jusqu'à 800 m de montée	jusqu'à 1200 m de montée	> 1200 m de montée
Temps de parcours:	jusqu'à 4 h	jusqu'à 5 h	> 5 h

* Pour apprécier des étapes journalières

Catégorisation physique des itinéraires VTT (source : SuisseMobile)

Figure 8 : Catégorisation des itinéraires Suisse Mobile selon le niveau technique et physique. (SuisseMobile, 2020)

Concept de progression de l'infrastructure VTT

Comme à ski, la possibilité de rouler certains trails dépend du niveau technique et physique du pratiquant. La figure 9 représente la répartition des pratiquant·es selon leurs niveaux. Il manque souvent des itinéraires ou des infrastructures pour les débutant·es qui représentent une part importante des vététistes. Ceux-ci progressent rapidement si des offres accessibles et amusantes existent. Ce sont les pratiquant·es qui ont le plus besoin d'être guidé·es pour les itinéraires.

Le niveau moyen représente la majorité des vététistes, qui recherche des parcours de difficulté intermédiaire avec des trails pouvant être techniques sans être extrême.

La part de pratiquant·es avancé·es est déjà plus restreinte. On retrouve par exemple, des gens qui font des compétitions et sont à l'aise même sur des trails difficiles. Ces vététistes savent aussi planifier eux-mêmes leurs sorties.

Enfin, les expert·es ne représentent qu'une minorité des pratiquant·es. L'offre n'est souvent pas très développée, mais ils savent bien où rouler, aussi sur des trails très techniques. Il n'est pas toujours évident de répondre aux besoins de ces vététistes qui ont de grandes attentes.

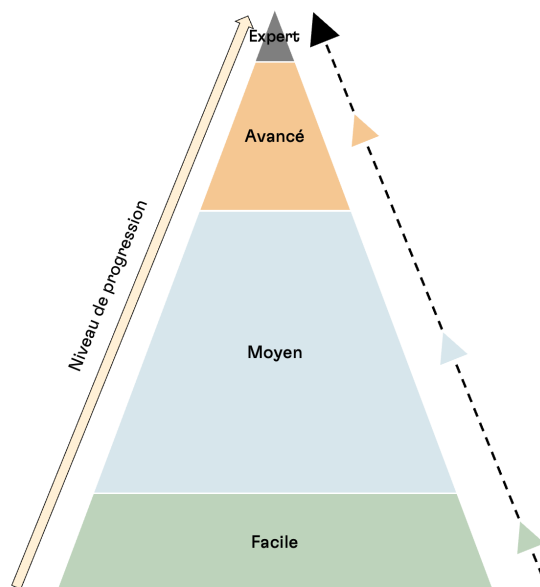


Figure 9 : graphique représentant les pratiquant·es selon leurs niveaux et leurs évolutions selon la progression. (Bikeplan, 2025, basé sur chiffres de l'IMBA).

2 Enjeux du VTT et objectif pour le Canton

2.1 Enjeux et contexte

Objectif central

L'objectif principal pour le canton de Neuchâtel est de proposer un réseau VTT de qualité, capable de répondre aux besoins actuels tout en anticipant les attentes futures. La pratique évolue rapidement, les profils de vététistes se diversifient et les usages du territoire se transforment. Pour rester compétitif et devenir une destination VTT complète, le canton doit structurer une offre solide, lisible et évolutive. Cela implique de garantir une bonne répartition des niveaux de difficulté (voir Fig. 9 en page 10), une variété de parcours et une accessibilité cohérente sur l'ensemble du territoire.

L'enjeu dépasse la seule mise en valeur sportive : un réseau VTT performant contribue à rendre la région attractive toute l'année, en renforçant la fréquentation hors saison et en soutenant l'économie locale. Le VTT peut ainsi devenir un levier pour développer les hébergements, la restauration, les activités complémentaires et l'image touristique du canton.

L'objectif principal consiste à transformer les potentiels régionaux en une vision concrète et partagée. Cela implique une mise en cohérence des initiatives existantes, une meilleure valorisation des lieux déjà utilisés et une approche structurée de l'aménagement et de la promotion des parcours ou des itinéraires existants dans le canton.

Le développement du VTT doit permettre d'aboutir à un réseau plus cohérent, mieux relié et complémentaire, capable de répondre à la diversité des pratiques tout en assurant une expérience de qualité aux usager·ères. En clarifiant les priorités et en donnant une vision globale, il devient possible d'offrir des itinéraires lisibles, attractifs et durables.

Approche collaborative :

Un pilotage clair du développement VTT, via une gouvernance structurée associant les acteurs locaux, les services cantonaux et les professionnels du tourisme, est essentiel pour assurer une vision partagée et coordonnée.

La réussite du développement du VTT dépend fortement de l'implication des acteurs locaux. Les communes, les services cantonaux, les associations, les propriétaires, les agriculteurs, les forestiers, les clubs et les prestataires jouent tous un rôle essentiel. Leur participation permet de construire des solutions adaptées aux réalités du terrain et d'éviter les conflits d'usage.

Une coopération intercommunale renforcée est indispensable pour harmoniser la signalisation, assurer la continuité des itinéraires et mutualiser les efforts d'entretien. L'objectif est de répondre à des besoins partagés, comme la gestion des flux, la préservation des milieux naturels et la sécurisation des parcours, tout en garantissant une cohérence à l'échelle du territoire.

Développement local & touristique :

Le développement du VTT doit se faire à partir des atouts propres à chaque commune ou région. Les éléments du territoire, qu'il s'agisse des paysages, des forêts, des chemins existants ou de l'accessibilité en transports publics, constituent la base sur laquelle construire une offre pertinente et attractive.

Il s'agit de proposer une offre touristique globale, intégrant non seulement les parcours et itinéraires, mais aussi les services, qui constituent un autre élément clé. L'accueil, la restauration, l'hébergement et les éléments culturels ou naturels enrichissent l'expérience des vététistes. De plus, il s'agit de garantir un niveau d'accompagnement adapté aux différents publics : familles, débutant·es, E-bikers, vététistes expérimenté·es. Cela peut passer par le développement de zones techniques, de stations de lavage, de points d'information, de services de location ou de transports publics adaptés. Une chaîne de services complète contribue à fidéliser les visiteurs, mais aussi à améliorer la réputation de la région ou de la destination en tant que lieu accueillant et adapté pour les pratiquant·es.

La qualité des itinéraires et des parcours doit primer sur l'étendue du réseau et permet une expérience positive qui repose sur un ensemble cohérent : parcours bien pensés, accueil chaleureux, infrastructures adaptées et mise en valeur du caractère unique du territoire. La qualité et l'attractivité des parcours jouent également un rôle essentiel dans la canalisation des pratiquant·es et garantissent une bonne cohabitation entre les différents acteurs. L'objectif est de créer un véritable "terrain de jeu" attractif et évolutif, qui s'adapte aux différents niveaux de pratique et aux attentes d'un public varié. Une offre diversifiée contribue à renforcer l'attractivité du territoire tout au long de l'année.

Qualité, service et identité sont trois points essentiels pour permettre au canton de Neuchâtel de renforcer sa position de destination VTT reconnue.

Aménagement du territoire :

Le développement du VTT doit être pensé en cohérence avec les principes d'aménagement du territoire. La propriété foncière est un élément central, car la pratique le VTT couvre de grandes distances et traverse de nombreuses parcelles. Hormis l'obtention de l'accord pour le passage, les itinéraires VTT nécessitent un dialogue régulier avec les propriétaires privés et publics pour sécuriser les itinéraires et clarifier les responsabilités.

L'identité du territoire joue aussi un rôle central. La région doit mettre en avant ses paysages, son patrimoine, sa culture et ses spécificités pour se distinguer des destinations alpines plus connues. Le Jura neuchâtelois, ses crêtes, ses forêts et ses vallées offrent un cadre naturel qui peut être intégré dans une image forte, authentique et attractive.

La protection de la nature et de l'environnement constitue un autre enjeu majeur. Il est essentiel de préserver les milieux sensibles, d'éviter les dérangements et de concentrer les usages sur des tracés adaptés. Une planification réfléchie permet de canaliser les flux de pratiquant-es vers des itinéraires clairement identifiés et aménagés pour accueillir différents niveaux de fréquentation. En regroupant les parcours sur des zones maîtrisées, il devient possible de réduire la dispersion des pratiques, de limiter l'empreinte sur les habitats naturels et de prévenir l'apparition de traces sauvages. Cette approche contribue donc à améliorer la cohabitation entre les différents usager-ères du territoire, tout en garantissant une bonne gestion des milieux naturels.

Enfin, la création de valeur doit bénéficier à l'ensemble du territoire, en soutenant les acteurs locaux, en favorisant la mobilité douce et en renforçant l'attractivité des zones rurales ou de montagne. Le développement du VTT peut contribuer à diversifier les revenus des communes, des prestataires touristiques, des exploitants agricoles ou des commerces de proximité, notamment par une fréquentation plus régulière en dehors des périodes traditionnelles. Il permet également de mettre en réseau les activités et les services existants, de valoriser les ressources locales et de stimuler l'économie des régions. Le VTT devient ainsi un levier intéressant pour dynamiser les territoires tout en soutenant un développement harmonieux et durable.

Infrastructures & publics cibles :

Pour répondre à la diversité des pratiquant-es, il est nécessaire de proposer des infrastructures adaptées à chaque type de public. Les familles ont besoin de parcours faciles, sécurisés et accessibles. Les débutant-es recherchent des itinéraires progressifs, permettant de développer progressivement leurs compétences. Les vététistes expérimenté-es attendent des sections plus techniques et des tracés plus physiques ou engageants.

Le développement des VTT électriques modifie également les besoins et permet de rendre plus accessible des parcours physiquement plus durs et de couvrir de plus grandes distances et la plage des pratiquant-es est également plus large et plus varié.

L'essor du gravel nécessite d'adapter certains parcours ou de créer de nouveaux itinéraires s'appuyant sur les infrastructures existantes, afin de répondre aux besoins spécifiques de cette pratique. Des synergies peuvent être développées avec les itinéraires de type tour ou destinés aux E-Bike, qui présentent souvent des caractéristiques compatibles avec le gravel.

L'ensemble de ces éléments doit guider la conception d'une offre polyvalente, évolutive et durable.

Tendances sociétales :

Les tendances actuelles renforcent l'intérêt pour le VTT. La population exprime une demande croissante pour des activités durables, en lien avec la nature et accessibles près du domicile. La valorisation régionale occupe une place importante, avec un intérêt pour les paysages locaux, les produits du territoire et les formes de tourisme plus responsables. Les loisirs se doivent d'être flexibles et compatibles avec des rythmes de vie variés, qu'il s'agisse de courtes sorties après le travail, de week-ends actifs ou de vacances axées sur le sport et la découverte. Le VTT répond pleinement à ces attentes et peut également être une bonne motivation pour utiliser plus régulièrement le vélo au quotidien.

Valeur ajoutée :

Le développement d'un réseau VTT structuré apporte plusieurs bénéfices directs.

Tout d'abord, la protection de l'environnement et de la nature. En guidant les pratiquant-es sur des itinéraires et parcours attractifs et adaptés, il devient possible de réduire la dispersion des pratiquant-es, de

canaliser les flux et d'éviter la création de traces sauvages dans des milieux sensibles. Cette approche permet de préserver les habitats naturels tout en garantissant une pratique respectueuse du VTT.

Une planification réfléchie contribue également à prévenir les conflits entre les différents usager·ères, notamment dans les zones fréquentées par les randonneur·euses, les services forestiers ou l'agriculture. En clarifiant les parcours, en améliorant la signalisation et en concentrant les pratiques sur des secteurs maîtrisés, il est possible de renforcer la cohabitation et de réduire les potentielles tensions. La focalisation sur des zones de développement déterminées facilite la coordination avec les communes, les propriétaires et les intérêts de protection. De plus cela permet de mieux gérer les priorités, d'optimiser les investissements et de garantir une mise en œuvre progressive et maîtrisée du réseau VTT.

Le développement de valeurs de durabilité constitue un autre atout. En planifiant des infrastructures de qualité en anticipant les besoins futurs et en valorisant les ressources locales, le canton peut promouvoir une vision responsable du tourisme en plein air. Cette démarche permet de concilier la protection de l'environnement, la mise en valeur du territoire et le développement économique, en assurant un équilibre durable entre usages et préservation des espaces naturels.

2.2 Comment répondre à cet objectif ?

Proposer un réseau attractif et qualitatif tout en anticipant le développement de certaines zones permettra de répondre aux besoins actuels et futurs des différentes pratiques. Cela permettra au Canton de Neuchâtel de se positionner comme une destination complète et de renforcer son attractivité (Fig 10).

Pour y parvenir, un pilotage clair du développement VTT est indispensable. Une gouvernance structurée, associant les acteurs locaux, les services cantonaux, les associations et les professionnels du tourisme, permet d'assurer une vision partagée et de coordonner les actions. Cette coordination est essentielle pour harmoniser les pratiques, mutualiser l'entretien et garantir la cohérence à l'échelle cantonale.

L'offre doit rester lisible et cohérente. Cela implique de clarifier les parcours, de structurer les niveaux de difficulté, de relier les secteurs entre eux et de renforcer les liens entre les zones de pratique. Une offre cohérente améliore la qualité de l'expérience des visiteur·euses et facilite l'accès aux différents types de pratiques tout en permettant de mieux les guider.

Enfin, la construction d'une image forte et authentique est indispensable pour valoriser les régions et le canton. Il s'agit de mettre en avant les spécificités du Jura neuchâtelois, ses paysages ouverts, ses forêts, ses balcons panoramiques et son caractère accessible. Une communication claire et attractive, associée à une identité visuelle cohérente, contribue à positionner le canton de Neuchâtel comme un lieu de référence pour la pratique du VTT en Suisse.


<p>Objectif central :</p> <p>Proposer un réseau VTT de qualité capable de répondre aux besoins tout en anticipant les attentes futures afin de positionner Neuchâtel comme une destination VTT complète.</p> <p>Renforcer l'attractivité du canton sur l'ensemble de l'année et soutenir son développement économique.</p>		 <p>Comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un pilotage clair du développement entre les différents acteurs • Garantir une offre cohérente • Construire une image forte et authentique
<p>La construction d'une destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Qualité → Service → Identité 	<p>+ Valeurs ajoutées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • protection de la nature par le guidage. • prévention des conflits par une planification durable. • développement de principes de durabilité clairs. • focalisation sur des zones de développement déterminées. 	

Figure 10 : Récapitulatif des points importants à suivre pour le développement de l'offre VTT dans le canton de Neuchâtel. (Bikeplan 2025)

2.3 Évolution vers un tourisme VTT multigénérationnel

Le VTT s'adresse aujourd'hui à un public de plus en plus diversifié, allant des familles aux seniors, en passant par les jeunes, les pratiquant-es régulier-ères et les nouveaux utilisateur-trices attiré-es par l'E-Bike ou le gravel. Cette évolution implique une adaptation des offres, qui doivent désormais répondre à des attentes et à des niveaux de pratique variés.

Les familles illustrent particulièrement cette dynamique. Une sortie VTT devient une expérience partagée, où coexistent des parcours faciles et sécurisés, des variantes plus techniques, des itinéraires accessibles en VTT électrique et des espaces ludiques adaptés aux plus jeunes. Cette complémentarité permet à chacun-nnes de pratiquer selon ses capacités tout en vivant une expérience commune.

Le développement d'un tourisme VTT multigénérationnel repose ainsi sur des itinéraires et des équipements diversifiés et complémentaires, tel que des boucles accessibles, des zones techniques, des pumptracks, des variantes sportives, des aires de repos et des services adaptés. L'intégration du paysage, de la gastronomie et des éléments culturels contribue à enrichir l'expérience globale.

En répondant simultanément aux besoins des différents publics, une offre multigénérationnelle renforce la qualité du réseau et constitue un levier durable de valorisation du territoire neuchâtelois.

Les profils suivants présentent des personnages fictifs, inspirés de différents types de pratiquant-es que l'on retrouverait dans divers lieux du canton de Neuchâtel. Ils permettent d'illustrer la diversité des besoins et des attentes en matière de VTT : Sophie recherche la simplicité et la sécurité pour sortir avec ses enfants ; Julien souhaite alterner entre moments en famille et sections plus techniques ; Alex privilégie la liberté et l'aventure sur les sentiers ; Claire et Jean apprécient les paysages doux et les pauses gourmandes ; Zoé et Nils attendent du fun, du rythme et des espaces où s'amuser et progresser.



Sophie, maman (39 ans), La Chaux-de-Fonds

- Mets l'équilibre famille-loisirs en priorité
- Cherche des boucles faciles et sécurisées pour rouler avec ses enfants
- Aime les paysages du Jura et les pauses pique-nique en nature
- Préfère les parcours balisés avec panneaux clairs et zones de repos
- Apprécie les produits locaux et petites fermes à découvrir en route

Julien, papa (42 ans), Cernier

- Ancien vététiste passionné, reprends doucement avec les enfants
- Aime les montées raides et les descentes techniques
- Prépare les sorties à l'avance avec Komoot / SuisseMobile
- Adore parler matériel, comparatif de suspensions et E-MTB
- Cherche des spots VTT pour alterner sport personnel et moments en famille

Claire & Jean, grands-parents (74 / 70 ans), Le Locle

- Sortent régulièrement avec leurs vélos électriques
- Profite des boucles douces à travers pâturages et forêts
- Ils s'arrêtent souvent dans des métairies, des buvettes ou encore chez des producteurs.
- Peuvent garder les enfants pour que les parents fassent un « tour sportif »
- Adorent la tranquillité et les vues dégagées sur les crêtes du Jura

Alex, 27 ans, Colombier

- Roule dès qu'il/elle a une demi-journée de libre
- Fan de gravel ou de VTT enduro, selon l'humeur
- Combine souvent sport et micro-aventure (bivouac, train retour, etc.)
- Aime explorer les singletrails et les chemins forestiers et parfois les crêtes
- Se fie aux applis (Strava, Komoot) pour planifier ou improviser
- Souhaite que l'offre VTT reste authentique, sauvage et variée
- Partage ses sorties via les applis, ou organise des rides entre potes

Zoé, ado (15 ans) Neuchâtel

- Viens à reculons, mais suis si ses ami-es sont là
- Aime les sensations fortes, surtout en pumptrack ou bikepark

- Prends des photos à chaque sommet avec son smartphone
- Se motive si elle peut partager ses sorties sur les réseaux.
- Le VTT doit être fun, social et connecté (wi-fi ou 4G indispensable)

Nils, enfant (9 ans), Couvet

- Toujours sur son petit VTT
- S'enthousiasme pour les bosses et les parcours ludiques, mais aime aussi le foot
- A déjà son casque intégral et adore les vidéos de pro riders
- Prends plaisir à suivre ses parents... s'il y a un petit chocolat au sommet
- Motive toute la famille pour sortir même quand il pleut

Résumé : comment les familles peuvent-elles être prises en charge ?

- Des parcours faciles et sûrs, pour s'initier au VTT en toute simplicité.
- Des itinéraires variés et créatifs, complétés par des options plus exigeantes (les cyclistes expérimenté-es peuvent rendre les pistes plus techniques / dynamiques en options sur le parcours.
- Une expérience intense de la nature le long des parcours.
- Possibilités de développer ses compétences et de relever de nouveaux défis.
- Des offres supplémentaires qui complètent l'expérience en dehors des trails.



Une expérience
pour tous

Le groupe cible "famille", avec ses exigences, répond en même temps aux besoins de nombreux autres groupes d'utilisateur-rices, dont les aînés, les couples et les groupes d'amis, et au développement d'une offre VTT multigénérationnel.

Exemples d'activités

Les points ci-dessous présentent des exemples d'activité en lien avec le VTT durant un week-end à Neuchâtel. Il existe en réalité une multitude de possibilités pour combiner des sorties VTT individuelles ou en famille.

Vendredi après-midi : Début du week-end

- Julien et Alex : Trails enduro rouges et noirs exigeants de Chaumont.
- Sophie : randonnée en nature.
- Claire & Jean : promenade en bateau sur le lac.

Samedi matin : Aventures individuelles

- Julien, Alex, Zoé et Nils : Flowtrails dans le bikepark (la Robella/Les Bugnenets/La Chaux-de-Fonds)
- Sophie, Zoé et Nils : Zone de compétences (skillscenter) adaptée aux enfants.
- Claire & Jean : Tour pittoresque à vélo électrique dans le Val-de-Ruz

Samedi après-midi : Activités communes

- VTT en famille sur une boucle composée de sentiers faciles et tours en cross-country (La Chaux de Fond Bike).
- Claire & Zoé : Randonnée au Creux du Van

Samedi soir : Repos et plaisir

- Dîner en commun dans un restaurant proposant une cuisine locale.
- Promenade relaxante le long du lac.

Dimanche : Clôture et réflexion

- Julien et Alex : dernier tour sur les trails (Vue des Alpes / Pouillere)
- Claire & Jean : Promenade à pied à Chaumont.
- Famille : pique-nique au bord du lac et puis retour à la maison

3 Diagnostic et analyse

Le diagnostic et l'analyse du réseau VTT neuchâtelois ont été menés d'avril à décembre 2025. Un groupe de travail réunissant les services cantonaux SCAT, SPCH, SCTR, SSPO, SAGR, SFFN et NECO s'est retrouvé régulièrement afin de suivre l'avancement, examiner les livrables et valider les orientations. L'association Neuchâtel VTT ainsi que SuisseMobile ont également été consultées de manière récurrente.

Trois séances du COPIL (comité de pilotage) se sont tenues pour les décisions stratégiques, en présence du chef de département et des chefs de service. Les ateliers du 02.10.25 (cf. 3.5) ont permis de consulter les communes et les principaux groupes d'intérêts. Le bureau Bikeplan a assuré les travaux cartographiques, les analyses de terrain et la rédaction du rapport.

3.1 Situation actuelle

Le réseau VTT du canton de Neuchâtel est actuellement composé de douze itinéraires VTT, comprenant un itinéraire national (3 étapes), deux itinéraires régionaux (5 étapes) et neuf itinéraires locaux. Les données respectives sont visibles dans le tableau ci-dessous (Fig. 11). Ce réseau VTT qui s'étend sur 349 km, structure le canton et relie les différentes régions du littoral et des montagnes. En termes de revêtement, le réseau est composé à 12 % (41 km) de sentier (singletrails), à 41 % (143 km) de chemin forestier ou agricole avec revêtement naturel et à 47 % (166 km) de route en revêtement en dur. **L'objectif du présent mandat est d'améliorer l'attractivité et la qualité de ces itinéraires en réduisant le pourcentage de route au profit de sentier ou de chemin à revêtement naturel.**

VTT - STATISTIQUES 2024									
ITINÉRAIRES (source : Suisse Mobile) Etape		DUR	NATUREL	SINGLE	TOTAL	Technique	Physique	Dén+ M	
NATIONAL									
3 - Jura Bike	5 - Saingnelégier - La Chaux-de-Fonds	22	17	5	44	moyen	moyen	950	
	6 - La Chaux-de-Fonds - Couvet	26	23	3	52	moyen	difficile	1400	
	7 - Couvet - Ste-Croix	26	9	9	44	moyen	difficile	1300	
REGIONAL									
44 - Chasseral - Weissenstein Bike	1 - Neuchâtel - Sonceboz	16	23	5	44	moyen	difficile	1450	
56 - Neuchâtel Bike	1 - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds	21	21	7	49	moyen	difficile	1750	
	2 - La Chaux-de-Fonds - La Brévine	21	18	9	48	moyen	difficile	1350	
	3 - La Brévine - Couvet	29	11	4	44	moyen	moyen	800	
	4 - Couvet - Neuchâtel	40	13	3	56	moyen	difficile	1000	
LOCAL									
743 - Chaumont Bike	Neuchâtel, La Coudre - Chaumont Funiculaire - Neuc	5	18	2	25	moyen	moyen	880	
745 - Val-de-Ruz Bike	Les Hauts-Geneveys - Dombresson - Valangin - Les H	9	20	3	32	facile	facile	720	
746 - Les Vieux-Prés Bike	Les Hauts-Geneveys - Les Vieux-Prés - Les Hauts-Gè	4	13	4	21	facile	facile	560	
748 - La Vue des Alpes Bike	Les Hauts-Geneveys - Tête de Ran - Vue-des-Alpes -	5	6	7	18	moyen	facile	780	
750 - La Chaux-de-Fonds Bike	La Chaux-de-Fonds - La Sagne - La Chaux-de-Fonds	13	12	3	28	facile	facile	660	
753 - Pouillerel Bike	La Chaux-de-Fonds - Les Roches-de-Moron - La Cha	9	7	5	21	facile	facile	620	
754 - Le Doubs Bike	Le Locle - Le Locle	18	11	0	29	facile	facile	740	
756 - La Sibérie Bike	Les Ponts-de-Martel - La Brévine - Les Ponts-de-Mart	17	13	7	37	moyen	moyen	950	
761 - L'Areuse Bike	Fleurier - Fleurier	13	7	3	23	moyen	facile	440	
CHEMINS sur canton (source : Mistra MD)		166	143	41	349				

Figure 11 : statistiques du réseau VTT du Canton de Neuchâtel (SAT 2025)

La carte ci-dessous (Fig. 12) permet de visualiser la répartition des types de revêtements sur le réseau VTT Canton de Neuchâtel et communiqué sur Suisse Mobile.

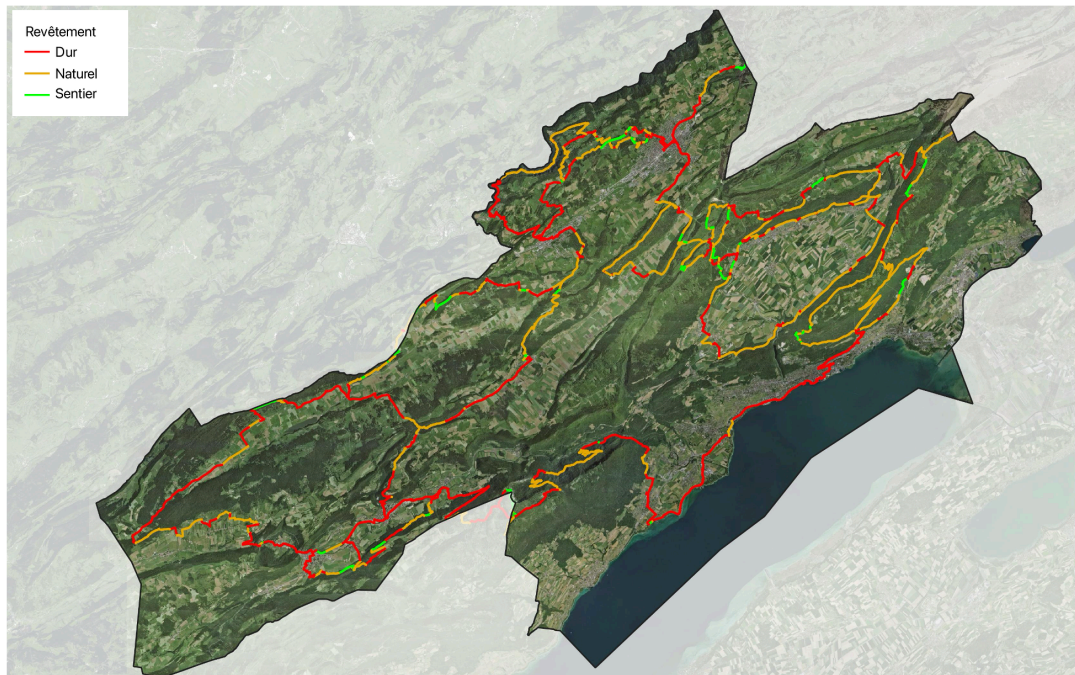


Figure 12 : Type de revêtement du réseau VTT Suisse Mobile dans le canton (Bikeplan 2025)

Le réseau comporte de nombreuses routes, notamment en sortie des agglomérations, dans les fonds de vallées et le long du littoral. Les chemins avec un revêtement naturel sont souvent empruntés pour traverser les forêts et les terres agricoles. Les sentiers ne représentent qu'une portion minoritaire du réseau et sont principalement situés en altitude, comme à Chaumont, à la Vue-des-Alpes et à Pouillerel.

L'ensemble du réseau VTT officiel du canton de Neuchâtel a été analysé avec des outils cartographiques ainsi que sur le terrain pour vérifier des éléments clés. L'objectif de cette analyse étant de proposer des mesures qui viseraient à améliorer la qualité et l'attractivité du réseau VTT du canton. Ces mesures sont détaillées au chapitre 4 et chaque itinéraire fait l'objet d'une fiche détaillée dans la pièce 2.3.

Du point de vue du maillage, celui-ci est relativement étendu et couvre l'ensemble des sites touristiques prioritaires du canton (Fig. 13). Le réseau VTT est également basé sur les transports publics, notamment les trains qui permettent une bonne desserte des lieux de départ et d'arrivée des itinéraires VTT.

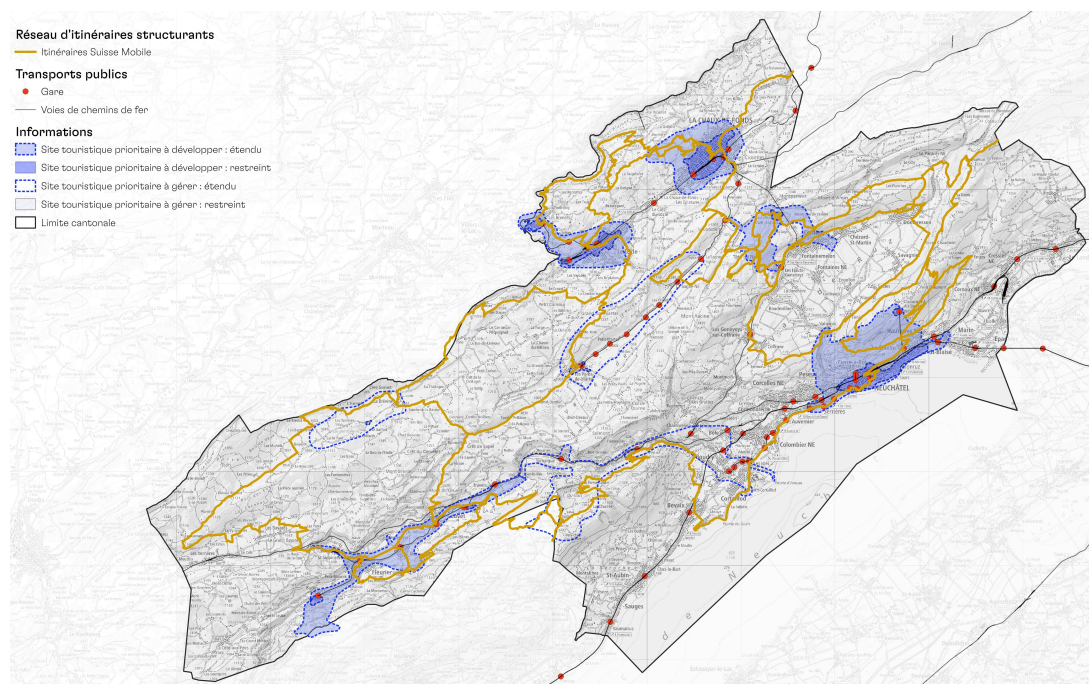


Figure 13 : Réseau des itinéraires VTT actuels et intégration des gares ainsi que des sites touristiques prioritaires du canton. (Bikeplan, 2025)

Certaines régions, comme le littoral ou l'entre deux lacs, n'ont que peu d'itinéraires balisés et très peu de tronçons de sentier malgré un grand nombre de pratiquant·es. De plus, certaines connexions entre des régions pourraient être intéressantes pour densifier le réseau sur des axes déjà empruntés.

Le réseau VTT du canton de Neuchâtel repose principalement sur des itinéraires de type tour, accessibles et adaptés à une pratique de découverte en VTT ou en E-Bike. Cependant, le manque de sentiers (single-trails) continus ou de segments plus techniques limite l'attrait pour les pratiquant-es All-mountain, enduro ou XC sportif. Les vététistes expérimenté-es se retrouvent souvent contraints d'improviser leurs trajets ou de se tourner vers d'autres régions avec des offres plus spécifiques. Une diversification des parcours et des sentiers constituerait un atout majeur pour équilibrer l'offre.

Les parcours neuchâtelois traversent des paysages variés composés de forêts, pâturages, crêtes panoramiques et lacs, mais cette diversité n'apparaît pas toujours clairement dans la structure et la présentation des itinéraires. Sur le papier, plusieurs tours donnent l'impression d'offrir une expérience comparable, ce qui peut limiter la différenciation entre les secteurs et les régions. Le manque de segmentation et de thématisation par pratiques contribue à cette impression de similitude. Une mise en valeur plus marquée (Fig. 14) des particularités locales permettrait de renforcer l'identité de chaque itinéraire. Cela faciliterait aussi l'orientation des visiteurs selon leurs envies ou leurs capacités.



Figure 14 : exemple d'image peu parlante et peu attractive pour mettre en avant l'étape 6 de l'itinéraire national Jura Bike sur la page d'accueil du site Jura Trois-Lac. Image : SuisseMobile.

Le canton de Neuchâtel ne dispose pas, à ce jour, d'infrastructures emblématiques, telles que des bike-parks structurés ou des zones ludiques d'envergure, contrairement à de grandes destinations alpines. Ce manque rend plus difficile la concurrence sur le plan touristique, notamment pour attirer les familles ou les groupes recherchant des expériences ludiques et singulières. Le territoire neuchâtelois possède pourtant un fort potentiel grâce à son accessibilité, ses paysages uniques et la proximité des centres urbains. En développant quelques infrastructures phares et mieux adaptées à ces publics, Neuchâtel pourrait se différencier des destinations des Alpes tout en élargissant sa clientèle.

Alors que la région concentre un grand nombre de pratiquant-es régulier-ères, particulièrement dans les forêts périurbaines et au pied du Jura. L'offre en infrastructures de proximité reste très limitée et il n'existe actuellement pas de parcours officiels sur des sentiers et des chemins ou des espaces aménagés/sécurisés avec des thématiques, comme des trail centers, des zones de progression, des pumptracks ou des circuits courts et faciles d'accès. Ce manque d'infrastructure spécifique limite la pratique quotidienne du VTT et les opportunités d'apprentissage pour les jeunes ou les débutant-es. L'aménagement de zones locales, proches des agglomérations, permettrait de répondre à une forte demande tout en diminuant la pression sur les milieux naturels environnants. De plus, ce type d'infrastructure s'intègre parfaitement au mode de vie régional et aux attentes actuelles en matière de loisirs de proximité tout en ayant un attrait pour les touristes.

En résumé :

- Infrastructure et réseau surtout attrayant pour le tour ;
- Bien que les points d'intérêts (POI) soient différents, les itinéraires peuvent sembler relativement similaires sur le papier ;
- Difficulté à concurrencer les grandes destinations VTT où l'offre touristique est plus développée et touche un public plus large ;
- Les loisirs de proximités (trail center, etc.) ne sont que très peu développés malgré un nombre important de pratiquants ;

Atouts de la région :

La topographie du canton de Neuchâtel est particulièrement adaptée au VTT grâce à l'alternance harmonieuse entre forêts, crêtes, vallées et plateaux jurassiens malgré quelques contraintes topographiques. Les dénivelés sont suffisants pour proposer des parcours variés, sans atteindre les pentes extrêmes des Alpes, ce qui rend la région accessible à un large public, y compris aux familles et aux pratiquant·es moins expérimenté·es. Le réseau d'itinéraires actuel a été planifié de façon à bénéficier de l'excellente couverture du territoire par les transports publics (trains, bus funiculaire) permettant de planifier des sorties en ligne ou en boucle sans dépendre de la voiture. Cette combinaison offre une grande flexibilité et constitue un avantage notable pour un tourisme VTT durable et bien intégré dans la mobilité régionale.

Le territoire neuchâtelois offre une diversité paysagère remarquable, entre les forêts profondes du Jura, les pâturages ouverts, les crêtes panoramiques, les gorges et les vues imprenables sur les lacs. Les itinéraires VTT permettent de découvrir cette multitude de milieux naturels, typique de la région et particulièrement appréciée des vététistes. Les points de vue emblématiques, comme à la Vue-des-Alpes, les abords du Creux du Van, les panoramas sur le lac de Neuchâtel ou encore les paysages agricoles du Val-de-Ruz enrichissent l'expérience à VTT. Cette diversité est idéale pour la création de sorties et de parcours unique sur le territoire du canton.

Neuchâtel bénéficie d'un charme propre à la chaîne montagneuse du Jura et aux paysages de l'Arc lémanique : une ambiance douce, des espaces ouverts, des forêts accueillantes et un accès immédiat à de larges zones naturelles proches des centres urbains. Le territoire se distingue des destinations alpines, comme le Valais ou les Grisons par une atmosphère plus intime et plus accessible, offrant un tourisme actif moins vertical, mais souvent plus polyvalent. La proximité des trois lacs, les vignobles en terrasses, les villages historiques et la richesse culturelle régionale apportent une dimension supplémentaire à l'expérience VTT. Cette identité singulière constitue un avantage fort pour attirer des visiteur·euses cherchant une alternative aux stations alpines et appréciant un cadre naturel harmonieux, calme et authentique.

En résumé :

- Topographie favorable à la pratique du VTT et accessibilité en TP.
- Paysages magnifiques.
- Charme particulier de Neuchâtel et de la région Jura & Trois-Lacs, distinct des destinations alpines.

3.2 Fréquence et utilisation : heatmap des pratiquant·es

Les cartes de chaleur générées par des plateformes comme Strava ou Trailforks sont des représentations de la fréquentation des sentiers à partir des traces GPS enregistrées par les utilisateur·rices. Plus un itinéraire est emprunté, plus la zone apparaît lumineuse ou marquée sur la carte. Strava reflète surtout l'activité de sportifs réguliers, tandis que Trailforks est surtout utilisé pour le VTT et permet de faire ressortir les traces des pratiquant·es actives de cette discipline. Ces outils permettent d'identifier les corridors les plus utilisés, de repérer les zones sensibles et de mieux comprendre les habitudes de déplacement des vététistes sur le territoire neuchâtelois.

Il est important de noter que ces données sont indicatives, car les données Strava représentent principalement les pratiquant·es sportives régulières et non l'ensemble des utilisateur·rices, notamment les familles, les enfants ou les seniors. Des calibrages avec des points de comptage physique seraient nécessaires afin d'ajuster les données à la réalité. Le tableau ci-dessous (Fig. 15) donne un aperçu de la différence entre Strava et la réalité sur le terrain.

Données	Strava	Réalité sur terrain
Type de public	Sportif·ives réguliers·ères	Tous·tes les pratiquant·es
Représentation loisirs	Plutôt faible (famille, retraité, etc.)	Élevée
Passage (%)	5 à 30 %, souvent <10 % pour le VTT	100 %
Zones	Tendance, usages réguliers, sentiers	Ensemble du réseau

Figure 15 : Tableau des différences entre les usager·ères Strava et les autres pratiquant·es qui représentent la réalité sur le terrain (Données : Strava. Tableau : Bikeplan, 2025)

Selon les données à disposition, 43,1 % des pratiquant·es ont entre 18 et 34 ans, 39,8 % ont entre 35 et 54 ans, 12,5 % ont entre 55 et 64 ans et enfin 4,7 % ont plus de 65 ans. Il est également intéressant de relever

que le nombre d'activités enregistré en E-Bike est passé de 5,2 % en 2020 à 11,3 % en 2025. Cette augmentation ne reflète cependant de loin pas le nombre de E-Bike vendus au cours des dernières années et montre l'écart qu'il peut y avoir entre les pratiquant-es sur Strava et l'ensemble des pratiquant-es.

Le graphique (Fig.16) ci-dessous tiré de Strava Metro montre la répartition des utilisateur-trices de Strava sur l'année pour le Canton de Neuchâtel. Au total, cela représentait 12'698 pratiquant-es différents en 2025, contre 9'347 en 2023 et 7'385 en 2020. Au mois de juin, 4'431 pratiquant-es ont roulé à VTT ou à vélo en 2025 contre 3'552 en 2023 et 2'365 en 2020. Bien que la pratique du VTT soit influencée par les conditions météorologiques, la tendance est à la hausse au printemps. Cette année, le pic de fréquentation a été enregistré en août avec 4'618 pratiquant-es.

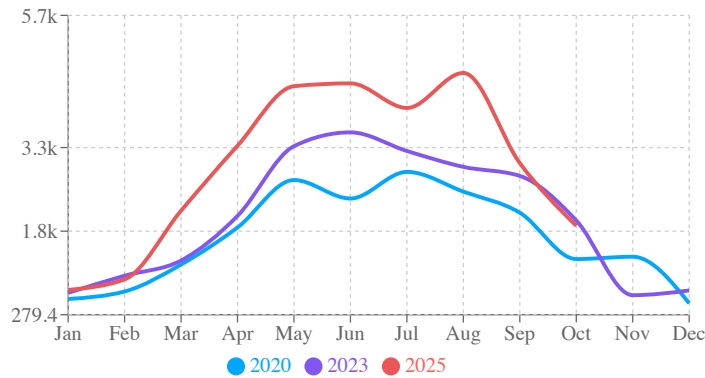


Figure 16 : Graphique du nombre de pratiquant-es vélo / VTT confondus répartis durant les mois pour les années 2020, 2023 et 2025 dans le canton de Neuchâtel. (Source : Strava Metro).

L'analyse visuelle des données de ces dernières années met en évidence les corridors les plus utilisés, qu'il s'agisse d'itinéraires officiels ou de segments plus officieux. Les heatmaps montrent que la majorité des vététistes emprunte les parcours officiels de Neuchâtel VTT, ce qui confirme la pertinence du réseau existant et la qualité du balisage des itinéraires VTT neuchâtelois. Cette tendance indique également que les pratiquant-es recherchent des parcours reconnus, fiables et sécurisés. De ce fait, le suivi des parcours balisés facilite la canalisation des flux et réduit les risques de conflits d'usage ou la dispersion dans des zones sensibles.

Le parcours le long du Doubs (N°754) ainsi que celui passant au Creux du Van (N°56) sont des itinéraires emblématiques du canton malgré un très faible pourcentage de sentier sur les itinéraires. Ils sont appréciés pour le cadre naturel et le paysage unique qu'ils offrent. La heatmap révèle une fréquentation importante durant l'année, notamment de la part des pratiquant-es régulières et des visiteur-euses attirées par le caractère sauvage de la vallée où s'écoule le Doubs ou la vue impressionnante au Creux du Van. Pour ces deux itinéraires, il n'existe que très peu d'alternatives pour emprunter des sentiers, c'est donc le paysage qui doit être mis en avant.

Les données de fréquentation montrent une concentration importante des pratiques dans les forêts du littoral, où les sentiers sont facilement accessibles depuis les agglomérations (Fig. 17). Les nombreux chemins forestiers offrent une multitude de possibilités pour rouler des parcours à dénivelé variable et accéder aux sentiers. Cette fréquentation importante souligne la nécessité d'un suivi attentif, d'une planification plus détaillée et d'un renforcement des infrastructures afin de limiter la pression sur les forêts et préserver les milieux naturels.



Figure 17 : Vue du nombre de passages annuels sur les tronçons situés en forêt. Les données de Strava Metro ne sont pas calibrées avec des nombres d'utilisateur-trices mesurés sur le terrain. (Bikeplan, 2025)

Les massifs forestiers situés en périphérie des zones habitées, comme ceux de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds ou du Val-de-Ruz, constituent des espaces privilégiés pour les loisirs des vététistes. L'exemple ci-dessous (Fig. 18) donne un aperçu des lieux et tronçons où roulent les vététistes. En fonction du nombre de pratiquant-es empruntant des tronçons, ceux-ci peuvent être regroupés en un secteur cohérent en termes de pratique.

Ces secteurs accueillent une forte proportion de sorties courtes, réalisées en fin de journée ou le week-end, ce qui témoigne d'une pratique régulière et ancrée dans le quotidien. L'attractivité de ces potentiels secteurs de loisirs de proximité repose sur l'accessibilité, la diversité et la qualité des chemins et des sentiers et la possibilité de combiner sport et nature sans longs déplacements.

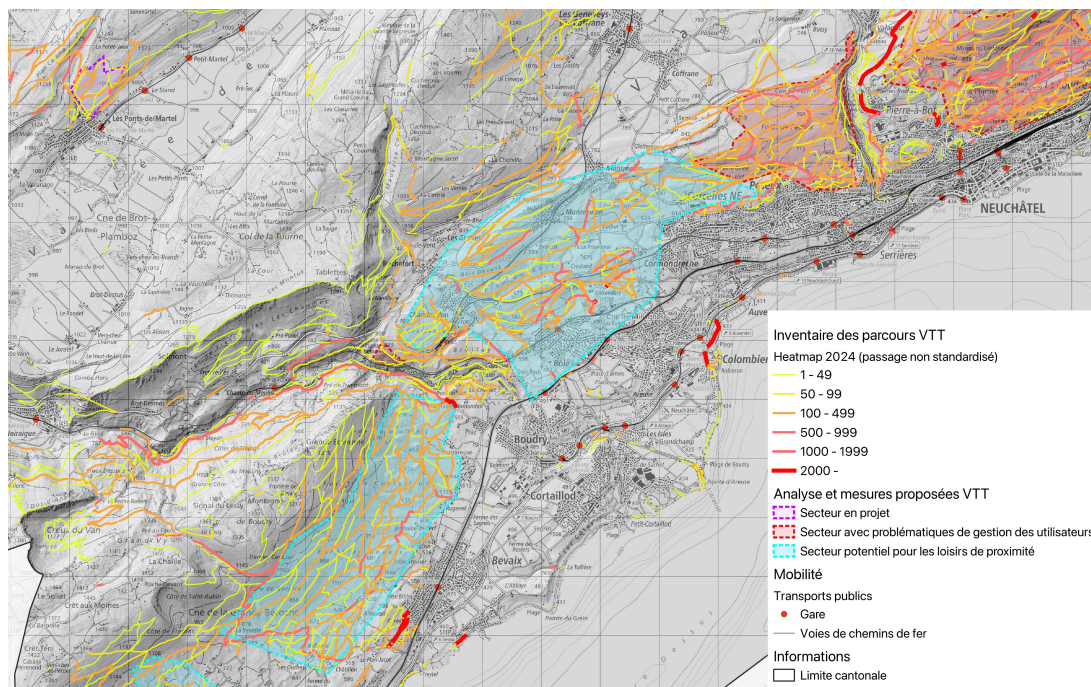


Figure 18 : Exemple de secteur pouvant être défini selon les différentes données à disposition (Bikeplan, 2025).

Le Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) avait déjà identifié, par le biais des gardes forestiers certaines zones avec des problématiques en lien avec la pratique du VTT. Ces zones sont décrites plus en détail dans la pièce 3.2. Les problématiques créées par les vététistes sont liées à différents points, tels que des milieux sensibles, des impacts sur les massifs forestiers ou des questions sécuritaires. La plupart de ces tracés identifiés par le SFFN sont liés à la pratique de l'enduro, qui, faute de parcours

officiels, utilise des sentiers existants et parfois des layons. Ces retours démontrent l'importance de proposer des parcours enduro officiels attractifs pour canaliser et encadrer un nombre important de pratiquant-es.

En résumé

- La heatmap permet d'identifier les principaux passages des pratiquant-es en forêt et de définir des tendances et l'attractivité des tracés et des zones.
- Dans l'ensemble, les itinéraires VTT balisés sont bien suivis par les pratiquant-es.
- Le littoral et Chaumont sont les zones avec la plus forte pression sur la forêt.
- Les forêts à proximité des agglomérations sont utilisées pour les loisirs.
- Le Doubs bike et l'itinéraire passant au Creux du Van (N°56) sont bien empruntés malgré un faible pourcentage de sentier.
- Il n'y a pas de tracés officiels, mais la pratique de l'enduro est importante.

3.3 Parcours actuels et zones identifiées

Plus généralement et grâce aux différentes données, il a été possible d'identifier précisément les zones et les secteurs dans le Canton de Neuchâtel où les pratiques du VTT (XC, E-bike, All-mountain, Enduro, DH) sont importantes, en mettant en évidence les secteurs les plus fréquemment empruntés par les utilisateur-rices. Ces zones ont des vocations soit pour les loisirs de proximité, soit pour le tourisme ou les deux simultanément en fonction de leurs situations. Les zones sont décrites plus en détail dans la pièce 3.2.

Différents projets VTT sont en cours à La Chaux-de-Fonds, aux Ponts-de-Martels et à la Cote-aux-Fées ainsi qu'aux Bugnénets pour le développement de nouveaux tracés VTT.

Il existe deux "Bike parks", à Chaumont (une "jumpline") et à la Robella (une piste de descente). La Robella a un projet en court pour le développement de l'offre estival et de nouvelles pistes VTT. Le potentiel de développement des bikeparks ou de piste "Gravity" (flowtrail, etc.) est encore important et nécessaire.

Divers parcours utilisés pour des événements ainsi que des compétitions ont également été pris en compte dans la définition des zones et des mesures pour les itinéraires.

Chaumont est un point central pour de diverses pratiques du VTT du fait de son accessibilité en funiculaire et sa proximité avec l'agglomération de Neuchâtel et le littoral. Cette zone comporte toutefois de nombreux enjeux et contraintes.

3.4 Points d'attention

Dans l'élaboration de ce diagnostic et des propositions de mesures, les différents enjeux de l'aménagement du territoire et les exigences liées à la protection de la nature ont été pris en compte de manière systématique (Fig. 19). La planification proposée cherche à concilier la pratique du VTT avec la préservation des milieux sensibles, en privilégiant des solutions qui limitent les impacts, canalisent les usages et renforcent une gestion durable du territoire.

Les enjeux suivants ont été pris en compte lors de la planification des différentes mesures pour le réseau VTT :

Inventaire fédéral	Inventaire cantonal
IFP	Zone de protection cantonale
Haut-marais	Zone de protection communale
Bas-marais	Inventaire cantonal des objets à protéger
Batraciens	Sites marécageux
Sites marécageux	Réserves naturelles faune et flore
Prairies sèches	Zone de protection des rives
DF fédéraux	Réserve forestière totale
Réserves d'oiseaux d'eau	Réserve forestière : îlot de sénescence
Zones alluviales	Réserve forestière spéciale
	Système de mise en réseau de la faune
	Corridors faunistiques suprarégionaux
	Secteurs de protections des eaux
	Espace réservé aux eaux
	Dangers naturels
	Zones de parcs éoliens
	Zones de tranquillité (en cours d'élaboration)
	Randonnée pédestre

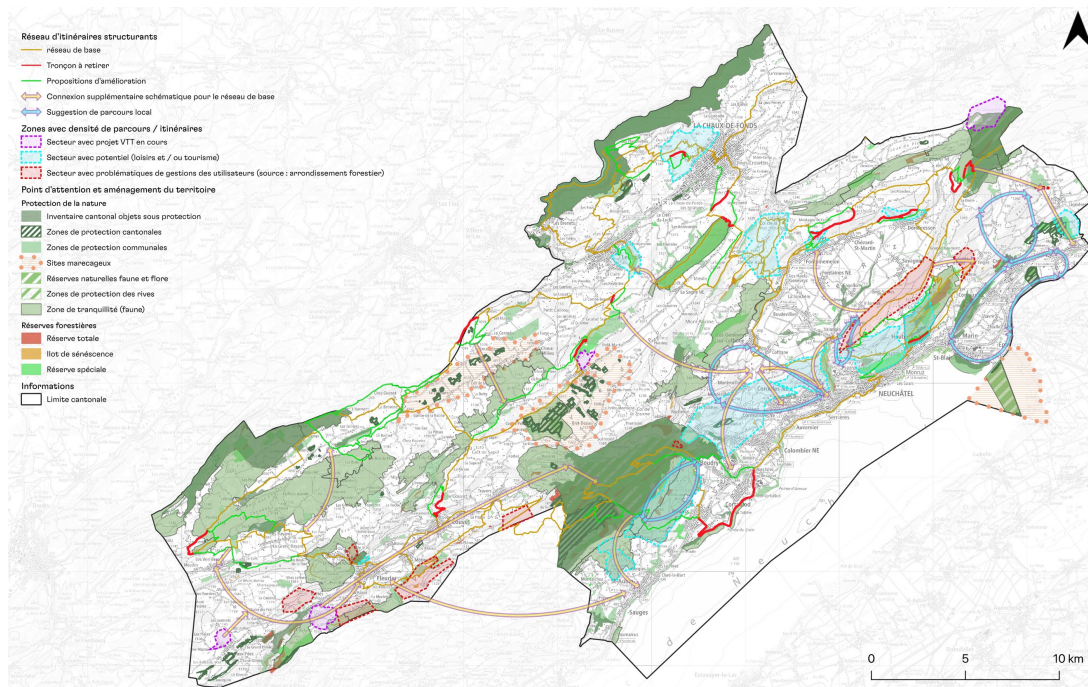


Figure 19 : Vue d'ensemble des mesures pour le réseau VTT et des enjeux de protection de la nature. (Bikeplan, 2025)

3.5 Ateliers participatifs

Dans le cadre de la réflexion sur les infrastructures du réseau VTT dans le canton de Neuchâtel, des ateliers participatifs ont été mis en place pour présenter le projet et pour construire une vision partagée et adaptée aux réalités du terrain. Ces rencontres ont permis de rassembler une quarantaine de participants représentant différents acteurs : communes, services cantonaux, association de VTT et de randonnée pédestre, protection de l'environnement, agriculteurs, forestiers, office du tourisme, etc., afin d'échanger sur les enjeux, les besoins et les opportunités liés à la pratique du VTT.

En croisant les expériences et les points de vue dans les différents groupes des ateliers, cela a permis de mettre en avant les problématiques, de recenser les lieux d'intérêt ainsi que les possibilités de développement pour le VTT.

Le tableau ci-dessous (Fig. 20) résume les principaux points ressortis lors des ateliers. Ces points ont été classés selon le nombre d'occurrences des sujets et thématiques. L'ensemble des notes ainsi que le résumé des points des ateliers sont disponibles dans la pièce 6.

Attentes	Opportunités
1. Structuration et hiérarchisation du réseau	1. Synergie entre VTT et tourisme
2. Cohabitation et régulation des usages	2. Mobilité douce et accessibilité
3. Protection de l'environnement et durabilité	3. Gouvernance, coordination et communication
4. Attractivité touristique et expérience de qualité	4. Infrastructures et services de qualité
5. Sécurité, communication et gouvernance locale	
Problématiques	Lieux d'intérêt
1. Cohabitation et conflits d'usages	1. Chaumont
2. Responsabilité, sécurité et entretien	2. Robella, Bugnenets, Vue-des-Alpes, Val-de-Ruz
3. Environnement/protection des milieux sensibles	3. Forêts jurassiennes et sentiers
4. Signalisation, lisibilité et clarté du réseau	4. Infrastructures sportives et pumptracks
5. Cadre légal, propriété et réglementation	5. Patrimoine, paysages et tourisme local
6. Gouvernance, coordination et planification	

Figure 20 : Points principaux ressortis lors des ateliers, classés selon leurs occurrences. (Bikeplan, 2025).

4 Proposition de mesures pour le réseau VTT

Le réseau VTT du canton de Neuchâtel a été séparé en trois types d'infrastructures VTT (Fig. 21) ainsi que des installations spécifiques. Les spécifications sont décrites ci-dessous ainsi que les différentes catégories pour chaque type d'infrastructure.

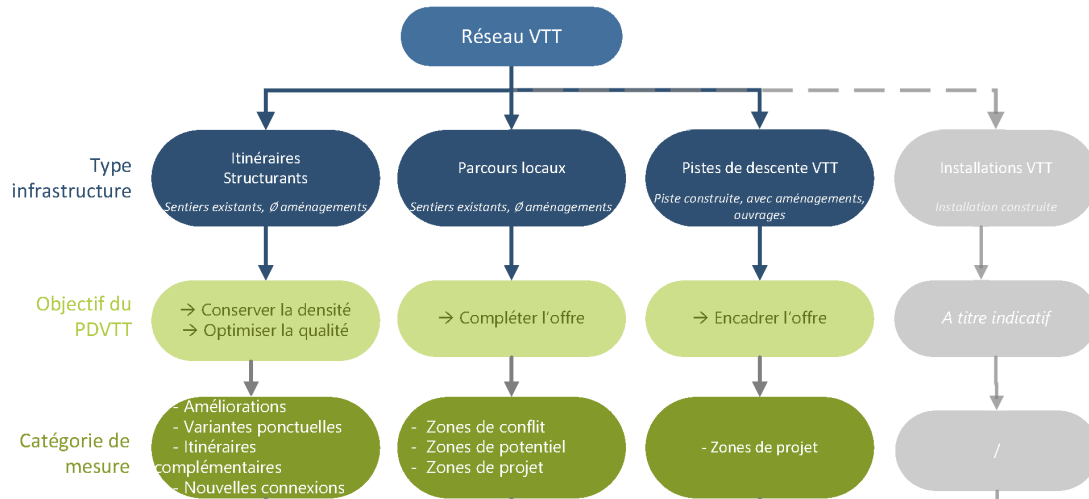


Figure 21 : Structuration du réseau VTT neuchâtelois selon 4 types d'infrastructure, qui répondent aux objectifs du futur plan directeur VTT. Des mesures ont été définies pour chaque type. (SAT et Bikeplan, 2025).

Les **itinéraires structurants** correspondent aux grands axes VTT officiels du Canton de Neuchâtel et sont promus par Suisse Mobile, l'association Neuchâtel VTT et les instances du tourisme. Leur rôle est d'assurer la continuité territoriale entre les communes, les vallées et les principaux pôles, tels que les centres urbains, des sites touristiques ou des points d'accès aux transports publics. Les itinéraires structurants ont aussi le rôle de proposer des parcours attractifs pour la randonnée à VTT. Composés de sentiers, chemins et routes existantes, ces itinéraires disposent d'un balisage homogène et se pratiquent en coexistence avec les autres usager·ères des sentiers. Pensés pour un large public et particulièrement adaptée à la pratique du Tour, All-mountain et du VTT électrique, la qualité de ces itinéraires est essentielle. Enfin, ils forment la structure de base du réseau, à laquelle viennent se connecter les autres parcours et les variantes locales. Des connexions supplémentaires, sans être des itinéraires en soi, ont été identifiés et pourront servir de réseau de base, en complément aux itinéraires structurants, pour permettre aux gens de se déplacer à VTT sur le territoire neuchâtelois.

Les **parcours locaux** ont une vocation importante pour les loisirs de proximités. Les zones définies pour les parcours locaux répondent aux fiches S32 Loisirs dans la nature et, dans certains cas se superposent aux secteurs des sites touristiques prioritaires de la fiche R32 du Plan directeur cantonal, reflétant ainsi leurs importances à la fois pour les loisirs et pour le tourisme. L'objectif pour le canton est d'encadrer l'offre et les nouveaux projets en proposant une procédure uniforme et claire.

Les parcours locaux sont des itinéraires courts situés à proximité des zones habitées ou des lieux de grande fréquentation. Leur rôle est de répondre à une pratique régulière et quotidienne du VTT en proposant des parcours attractifs et qualitatifs tout en prenant en compte les autres intérêts présents. Il est important que ces parcours soient facilement accessibles sans utiliser la voiture et favorisent l'accès à VTT ou en transport public. Lorsque c'est possible, les connexions aux parcours locaux se caleront sur les tronçons et les axes du PDCMC (Plan directeur cantonal de mobilité cyclable).

Ces parcours doivent répondre aux différentes pratiques et niveaux (familles, débutant·es, XC sportif, All-mountain, enduro) avec des distances adaptées à des sorties courtes de moins d'une 1h à une 1h30. La possibilité d'intégrer des zones d'apprentissage, des modules, des petites variantes techniques est également importante pour l'apprentissage du VTT. Idéalement, ces parcours permettent de créer des boucles et des enchaînements variés, à la manière d'un trail center. Ces parcours locaux seront essentiellement sur des sentiers, chemins ou routes existants. Hormis l'entretien, il n'est pas prévu que de nouvelles constructions soient réalisées sur ces parcours locaux. Ces parcours VTT locaux seront à terme balisés selon les nouvelles normes de Suisse Mobile.

Enfin un des objectifs principaux de ces parcours est de limiter et de décharger certaines zones et milieux sensibles en proposant une ou des alternatives attractives.

Les **pistes de descente VTT** comprennent les pistes aménagées uniquement pour le VTT avec des ouvrages spécifiques (sauts, virages relevés, etc.) et ne sont pratiquées qu'en descente. Elles sont généralement situées dans une destination où elles forment un bikepark ou dans un site équipé de remontées mécaniques ou d'un funiculaire. Les pistes de descente ne font pas directement partie du mandat d'étude, mais elles représentent des éléments essentiels du point de vue touristiques, mais aussi pour les loisirs de proximité. Elles répondent aux fiches S32 Loisirs dans la nature, voire R32 Sites touristiques prioritaires du Plan directeur cantonal selon l'importance des constructions. L'objectif pour le canton est d'encadrer l'offre et les nouveaux projets en proposant une procédure uniforme et claire.

Les pistes de descente demandent une conception adaptée à différents niveaux techniques (vert, bleu, rouge, noir) répondant à différents standards du BPA et de Suisse Mobile. Leur vocation est principalement touristique et les pistes attirent les jeunes, les rider/euses expérimenté-es et les pratiquant-es en quête de sensations. Dans le cas où une piste est facilement accessible en transport public (comme Chauxmont, ou le Gurten à Berne), elle peut avoir une grande importance pour les loisirs et les pratiquant-es locaux.

Les pistes difficiles servent souvent de "vitrine" pour les destinations auprès des pratiquant-es. Toutefois, des pistes accessibles de type "flowtrail" permettent aussi de rendre un bikepark attractif pour les familles et les débutant-es qui peuvent alors progresser avant de rouler sur des pistes plus compliquées. Dans la nouvelle documentation Suisse Mobile pour les infrastructures VTT, une différenciation est faite entre les différents types de pistes, à savoir "Style trail" qui comporte des types très aménagés de type flowtrail, jump line etc., et "Tech trail", qui seront des pistes plus naturelles avec des terrains plus techniques.

Les installations VTT regroupent un ensemble d'infrastructures de type ponctuel (petite surface) dédiées à l'apprentissage et à la progression technique. Ces installations se situent généralement en zone à bâtir groupée avec d'autres installations sportives.

Un pumptrack est un circuit composé de vagues et de virages relevés, généralement construit en asphalte pour permettre l'usage de différents engins à roues, comme les vélos, trottinettes, skateboards ou rollers. Le déplacement se fait principalement grâce au mouvement de « pompage », qui consiste à générer de la vitesse par des mouvements du corps sans pédaler. Cet exercice développe le rythme, l'équilibre et la coordination, tout en demandant un effort physique progressif. Ces pistes sont très appréciées des enfants, des adolescent-es et des pratiquant-es.

Les dirt park et jumplines, composés de sauts en terre ou en bois, s'adressent plutôt aux pratiquant-es recherchant à améliorer leur technique sur les sauts et leur offrir des sensations fortes. Ces zones peuvent par exemple être combinée avec un pumptrack.

Enfin, les Skills park (aires d'entraînement polyvalentes) regroupent plusieurs éléments au même endroit et permettent un apprentissage sécurisé avant de s'aventurer sur les sentiers (Fig. 22). Ces zones techniques proposent des modules variés, destinés à développer les compétences de base, comme l'équilibre, le freinage, les franchissements et la gestion du VTT, ce qui les rend particulièrement utiles pour l'initiation ou les écoles de VTT. Il existe également des "Skills loop" comparable à des parcours vitas, où les postes techniques pour le VTT sont répartis le long du parcours (plutôt que sur une aire) à proximité direct des chemins. Ces installations sont essentielles pour dynamiser la pratique locale, réduire la pression sur les milieux naturels et encourager un usage régulier et encadré du VTT.



Figure 22 : Exemple de la Bike Zone Schali dans le Mattertal, avec des Dirt jumps à gauche, un pumptrack au centre et un skills park à droite, le tout regroupé dans un endroit accessible (Image : Zermatt Tourisme).

4.1 Itinéraires structurants

Objectifs

- **Conserver la densité du réseau** : le canton de Neuchâtel est relié par un maillage étendu d'itinéraires VTT national, régionaux et locaux. La volonté est de garder une densité similaire ou légèrement plus étendue dans les régions où il manquerait une offre, ce qui permet de multiplier les combinaisons et les possibilités de parcours sur la base du réseau officiel. Le réseau actuel contribue à faciliter l'accès aux sites naturels, aux gares et aux villages et villes et permet également de répartir la fréquentation, limitant ainsi la pression sur certains secteurs sensibles.
- **Optimiser la qualité** : La qualité des itinéraires structurants, telles les surfaces de roulement, la signalisation, la sécurité et la diversité des terrains traversés, est essentiel. L'amélioration de ces axes renforce la satisfaction des pratiquant-es, réduit les conflits d'usage et favorise une pratique durable. Dans le cadre de l'analyse, l'optimisation s'est concentrée sur les types de surfaces de roulement et la continuité des itinéraires, afin de proposer plus de sentiers et moins de route goudronnée et ainsi rendre les itinéraires plus attractifs pour les différents types de pratiques.
- **Mieux différencier les pratiques** : les itinéraires structurants doivent permettre d'orienter clairement les pratiquant-es selon leurs besoins : tour, All-mountain, E-MTB, XC sportif, etc. Ces adaptations permettent de répondre au large éventail de profils présents dans le canton, des familles aux pratiquant-es expérimenté-es. Une meilleure différenciation des usages évite les confusions et améliore l'expérience des pratiquant-es.

Axe de travail et mesures

Afin de répondre à ces objectifs, quatre types de mesures ont été analysées et définies pour les itinéraires structurants. Chaque itinéraire fait l'objet d'une fiche détaillée dans la pièce 2.2 et les fiches sont disponibles pour chaque mesure dans la pièce 2.3.

1. **Amélioration des itinéraires** avec le réseau existant disponible : ce point consiste à améliorer les itinéraires du réseau officiel en modifiant certains tronçons pour les rendre plus attractifs. Les tronçons sur des routes sont dans la mesure du possible évités en faisant passer l'itinéraire sur des chemins ou des sentiers à proximité. (Fig. 23). Les potentiels conflits entre usager-ères et les contraintes ont été analysés et pris en compte afin de proposer des améliorations avec une bonne faisabilité.
2. **Ajout de variantes ponctuelles de différents niveaux** : des variantes techniques ou plus faciles peuvent être ajoutées à proximité des itinéraires principaux afin d'offrir des choix supplémentaires aux pratiquant-es et accentuer certains types de pratiques. Ces variantes permettent aux vététistes expérimenté-es de bénéficier de segments plus exigeants (par exemple pour le All-mountain), tout en laissant la possibilité aux autres pratiquant-es de suivre un tracé plus accessible sur un chemin forestier (par exemple le tour ou le gravel). Cela augmente la modularité et l'attrait des parcours. Ces variantes ponctuelles permettent de limiter la création de nouveau parcours en dédoublant certains tronçons, qui limitent l'emprise sur le réseau. Sur le terrain, l'itinéraire principal sera identifié par un numéro. Les options pourront être signalées sans numéros grâce aux nouvelles normes de Suisse Mobile qui emploient des pastilles colorées pour distinguer les niveaux de difficulté.

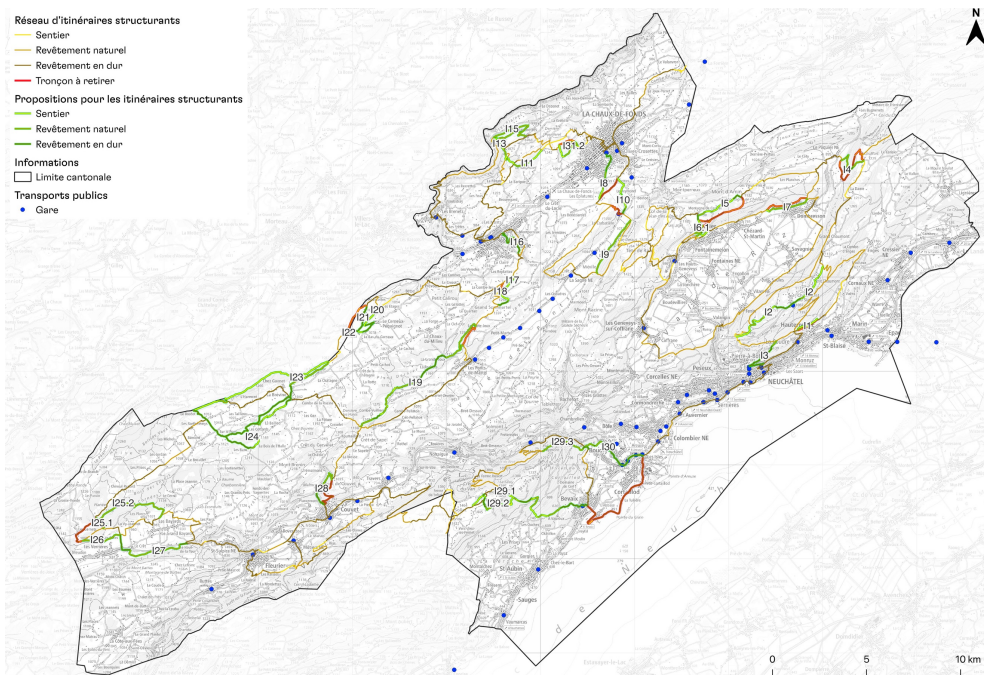


Figure 23 : Vue générale des propositions (améliorations, variantes) pour les itinéraires structurants du canton. Chaque point In° représente une mesure. (Bikeplan 2025).

- Ajout de nouveaux itinéraires locaux :** la création de nouveaux itinéraires locaux peut être nécessaire dans certaines zones où il n'existe actuellement aucun réseau VTT officiel alors qu'il existe un potentiel important. L'objectif étant de relier des régions ou des points d'intérêt avec le reste du réseau VTT structurant. À ce stade de l'analyse, l'entre deux lac (canal de la Thielle) et Bevaix ont été identifiés comme secteurs où la création d'un itinéraire local ferait sens. Cela permet de répondre à une certaine demande des pratiquant-es et des régions pour renforcer l'accès aux parcours et développer un réseau cohérent à l'échelle du canton.
- Ajout de nouvelles connexions :** De nouvelles connexions entre les itinéraires du réseau permettent d'élargir les possibilités d'enchaînement et de renforcer la continuité territoriale sans créer de nouvel itinéraire complet. Ces liaisons contribuent à créer une base cohérente pour le réseau VTT, et répondant à des usages variés, qu'il s'agisse de boucles touristiques, de liens intercommunaux ou d'accès aux points de vue et zones naturelles d'intérêt (Fig. 24). Lorsque cela est possible, ces connexions reprennent celles des loisirs définis dans le PDCMC. Des connexions supplémentaires ont été identifiées lors de l'analyse puis discutées lors des ateliers. Ces propositions devront encore être validées et consolidées dans le Plan directeur sectoriel VTT.

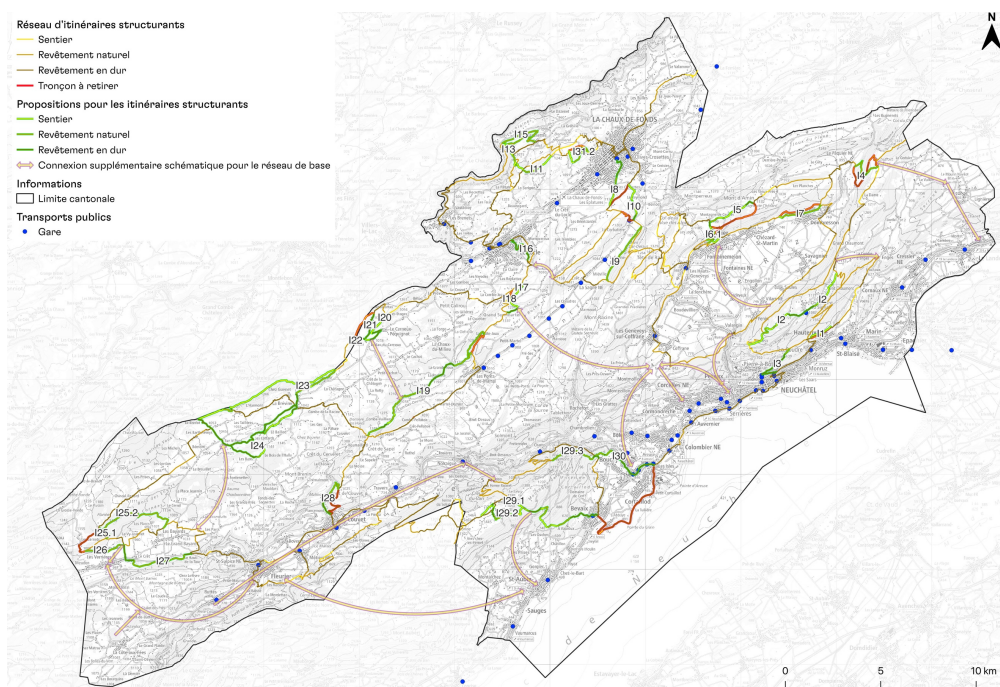


Figure 24 : Vue générale des propositions de connexions (flèches rouge et jaune) ainsi que de boucle locale (flèche bleue) par rapport aux itinéraires structurants du canton et aux mesures. (Bikeplan 2025).

4.2 Zones avec densité de parcours locaux

Les zones à densité de parcours constituent un élément essentiel du futur réseau VTT. Elles regroupent des parcours locaux proches des centres urbains et des villages, qui répondent aux besoins quotidiens des habitant-es et permettent une pratique régulière du VTT sans nécessiter de longs déplacements.

Chaque zone fait l'objet d'une fiche détaillée dans la pièce 3.2. Ces zones et les parcours locaux contribuent à canaliser les flux, à protéger les milieux sensibles et à réduire la pression sur les secteurs les plus fragiles.

Objectifs

- **Compléter l'offre pour la population** : le développement de zones à densité de parcours vise avant tout à offrir à la population un ensemble de parcours variés et accessibles. Ces zones permettent de répondre à la demande croissante pour des activités de proximité, adaptées autant aux familles qu'aux sportives régulières, mais également pour le tourisme. En proposant des parcours courts et modulables pour les différentes pratiques, elles encouragent une pratique spontanée, après le travail ou durant le week-end, et renforcent l'ancre du VTT dans le quotidien des habitant-es.
- **Canaliser les pratiquant-es, les sortir des zones sensibles** : ces zones permettent de concentrer la pratique du VTT sur des secteurs définis, où les impacts peuvent être maîtrisés et où les conflits d'usage sont limités. En attirant les utilisateur-trices vers des parcours spécialement conçus et entretenus, il est possible d'éviter la dispersion dans des milieux naturels sensibles ou des zones fortement fréquentées par d'autres usager-ères. Cela contribue à une gestion plus harmonieuse du territoire et à la préservation des milieux sensibles.
- **Permettre le développement d'une boucle ou de petits parcours attractifs** : les zones sont idéales pour créer des petits parcours, des parcours en étoile ou des segments plus ludiques, qui répondent aux tendances actuelles de pratiques courtes, flexibles et répétitives des vététistes locaux. Ces parcours qui doivent intégrer des sentiers pour être attractif peuvent être pensés et balisés en fonction des différents niveaux de difficulté, permettant aux pratiquant-es de progresser et de diversifier leur expérience. Différentes suggestions de boucle ont été relevées lors des ateliers participatifs et seront étudiées plus en détail lors de l'élaboration du Plan directeur VTT.

Axe de travail et mesures

1. **Identification des secteurs conflictuels** : L'analyse des différentes données enregistrées par les usager-ères a permis de repérer les zones plus fortement fréquentées et où des tensions peuvent apparaître entre vététistes, randonneur-euses, forestiers ou propriétaires (Fig. 25). Ces secteurs nécessitent une attention particulière pour planifier et adapter les tracés, clarifier les usages ou proposer des alternatives attractives. Le service de la faune, forêt et nature (SFFN) a également transmis des zones recueillies dans le cadre d'un inventaire/état des lieux de la pratique du VTT en forêt où la pratique du VTT sur des pistes non officielles est observée. L'objectif pour ces secteurs est de trouver des solutions durables permettant de limiter les impacts et les conflits tout en améliorant la cohabitation.
2. **Identification des zones avec des projets** : Il est essentiel de tenir compte des projets déjà envisagés par les communes, les associations ou d'autres acteurs privés. L'intégration de ces projets dans une vision globale permet de renforcer la cohérence du réseau et de soutenir la planification et la mise en œuvre de ces projets qui ont une grande importance pour la pratique du VTT. Certains de ces projets se situent en site touristique prioritaire (voir fiche S32). La mise en évidence de ces projets a également pour objectif de faciliter les discussions entre les différents acteurs du territoire.
3. **Identification des secteurs avec potentiels pour les loisirs de proximité** : Certaines zones, en raison de leur accessibilité, de leur topographie ou de la densité de population alentour, présentent un potentiel particulier pour le développement de parcours locaux pour les différentes pratiques allant du **tour à l'enduro**. Ces secteurs peuvent accueillir des circuits courts, des zones ludiques ou même plusieurs parcours rassemblés dans un "**trail center**" (Fig. 25), en fonction des synergies possibles avec les infrastructures existantes. L'objectif est de créer des lieux attractifs et accessibles où les pratiquant-es peuvent s'exercer et s'amuser à proximité de chez eux-elles au quotidien.

4. Les installations ludiques, telles que les pumptracks, les dirt parks ou les skills parks ne sont pas incluses dans cette catégorie (voir **chapitre 4.3** ci-dessous), car elles répondent à des logiques différentes et nécessitent des espaces dédiés, souvent en zone urbaine ou périurbaine et donc en zone à bâtir ou d'installations publiques. Les zones à forte densité de parcours se concentrent exclusivement sur les sentiers et boucles en milieu naturel, qui complètent ces infrastructures, mais ne les remplacent pas.

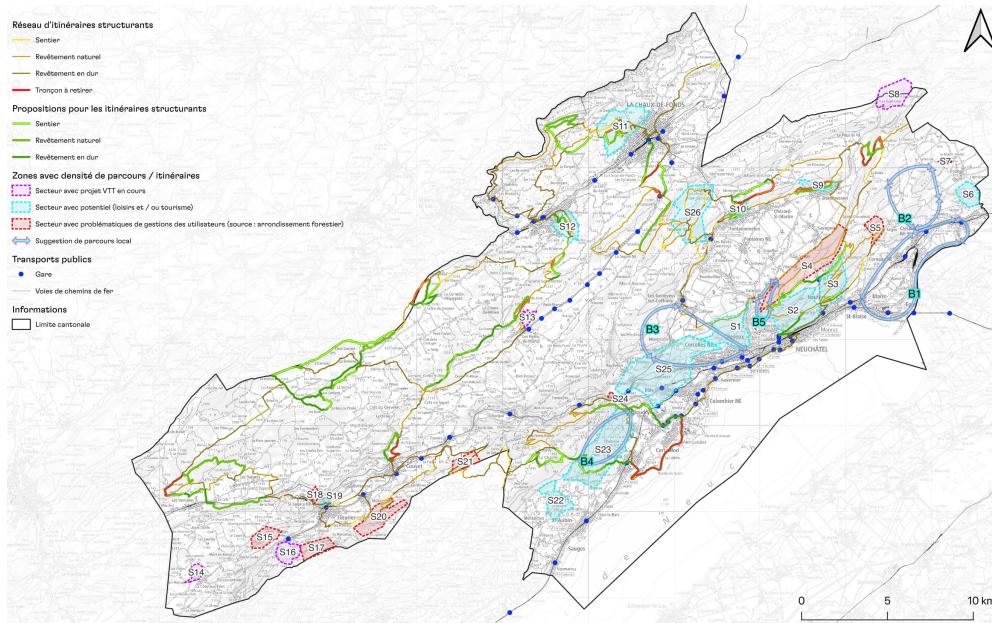


Figure 25 : Vue générale des différents secteurs et zones avec densité de parcours identifiés sur le réseau existant. (Bikeplan, 2025).

4.3 Piste de descente et installation VTT

Une distinction peut être faite entre les pistes de descente qui sont linéaires et situées dans la nature et les installations VTT de type Pumptrack / Skills park qui sont plutôt des éléments ponctuels (de faible surface) qu'il est possible de retrouver à proximité des centres sportifs ou des pôles touristiques.

Objectifs

- **Compléter l'offre pour les loisirs et le tourisme** : les installations ponctuelles comme les pumptracks répondent aux besoins des familles, des jeunes et des pratiquant-es occasionnel-les, tandis que les pistes de descente enrichissent l'offre pour les sportif-ives. Ensemble, elles créent un panel d'activités complémentaires qui dynamise la pratique locale tout en renforçant l'attrait touristique.
- **Compléter et développer l'offre estivale** pour les remontées mécaniques ou les destinations : les différentes pistes de descente (tech-trail, flowtrail, jumptrail) constituent un outil stratégique pour diversifier les activités estivales des remontées mécaniques et des destinations telles que la Robella et la Vue-des-Alpes. Elles permettent d'attirer un public nouveau, de lisser la fréquentation sur toute la saison et d'assurer une meilleure utilisation des infrastructures existantes.
- **Toucher une large part des pratiquant-es** (famille à expert-es) avec différents types de pistes de descente VTT : la variété des pistes VTT et des installations proposées permet de répondre à un large spectre de besoins. Les plus jeunes peuvent s'initier sur une pumptrack ou une zone technique, tandis que les pratiquant-es plus avancées trouveront des pistes de descente adaptées à leur niveau. Cette complémentarité favorise une progression naturelle et encourage une pratique multigénérationnelle.
- **Bonne vitrine auprès des pratiquant-es** : Les installations VTT, en particulier les pistes de descente, sont des éléments visibles et attractifs qui contribuent à positionner une destination comme dynamique et accueillante. Elles permettent de renforcer l'image du territoire, de stimuler les échanges sur les réseaux sociaux et d'attirer des événements (course, bike-test, etc.), ce qui participe à la renommée de la région et à la fidélisation des pratiquant-es.

Axe de travail et mesures

1. Identification de sites et de secteurs. Le canton ne vise pas à planifier ces infrastructures. En effet, elles sont le fruit d'une volonté d'un porteur de projet. Il est cependant possible d'identifier des sites/secteurs qui présentent un potentiel selon plusieurs critères : accessibilité, présence de transports en altitude, proximité des zones habitées ou touristiques, topographie adaptée et compatibilité avec les usages existants.
2. Les projets sont portés par des acteurs locaux : le développement d'installations et de pistes de descente VTT repose sur une démarche partenariale impliquant différents acteurs selon le type d'infrastructure. Les porteurs de projets peuvent être des associations locales de VTT, des sociétés de remontées mécaniques, des destinations touristiques ou les communes elles-mêmes. Ils sont responsables de l'élaboration des dossiers nécessaires, souvent avec le soutien d'un bureau technique spécialisé, afin de garantir une conception conforme aux exigences légales, environnementales et opérationnelles.
3. Procédure de demande d'autorisation de construire par le porteur de projet : Une fois, le site identifié et le projet élaboré, le porteur de projet doit engager une procédure formelle de demande d'autorisation de construire. Celle-ci inclut la préparation des plans, l'évaluation des impacts sur l'environnement, la consultation des propriétaires et l'analyse des risques. Cette démarche garantit que les infrastructures sont conformes aux exigences légales, qu'elles respectent les milieux naturels et qu'elles s'intègrent harmonieusement dans le territoire. Elle constitue également un moment clé pour coordonner les attentes des différents acteurs et assurer la faisabilité du projet.

La carte ci-dessous (Fig. 26) montre les différentes remontées mécaniques présentes sur le territoire neuchâtelois. En couplant cette information avec les secteurs avec potentiels, il en ressort des secteurs intéressants pour le développement de bikepark avec des pistes de descente et installations VTT. C'est notamment le cas de la Robella, des Bugnenets, de Chaumont et de La Chaux-de-Fonds si la commune remet en état le téléski à Chapeau-Râblé. Le funiculaire de Chaumont arrivant déjà au maximum de ses capacités pour le VTT, ce sont les 3 autres sites qui sont à prioriser pour un développement type bikepark avec un atout majeur pour la remontée de La Chaux-de-Fonds qui est directement accolée à une agglomération et donc à une connexion ferroviaire.

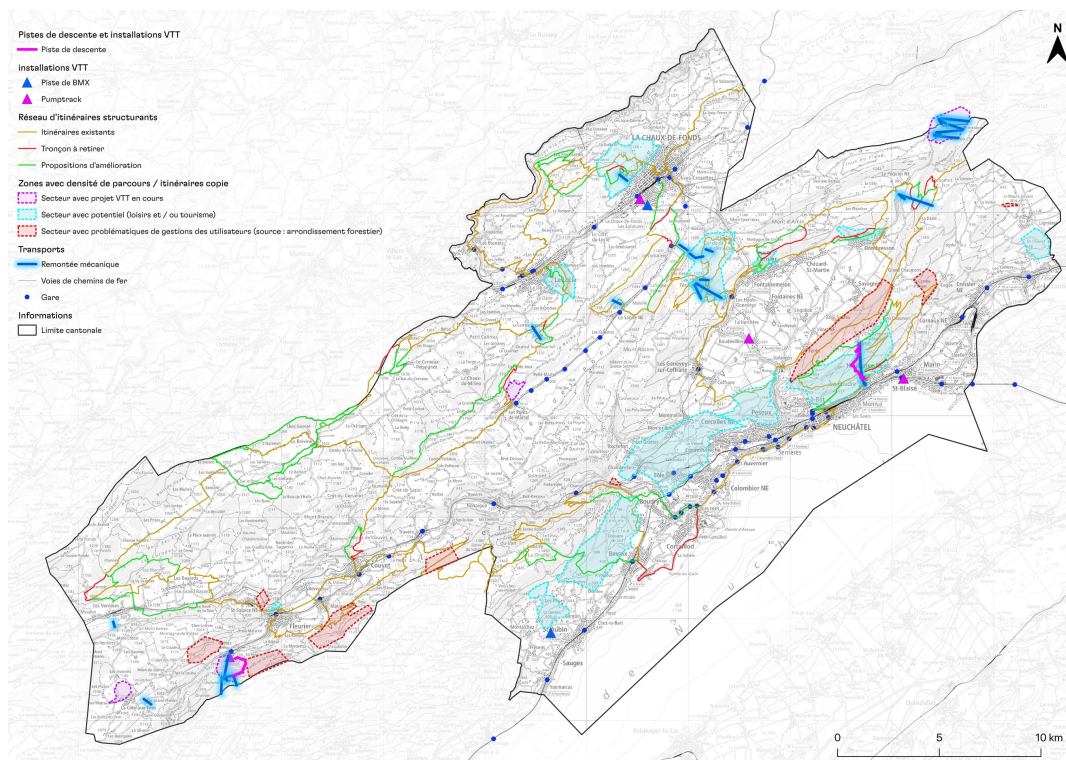


Figure 26 : Vue générale des remontées mécaniques dans le canton et du réseau VTT avec les différentes mesures. (Bikeplan, 2025)

5 Conclusion

Préconisation et voies d'action générales

Les recommandations suivantes visent à structurer le développement VTT dans le canton de Neuchâtel de manière cohérente, durable et adaptée aux différents besoins identifiés.

Renforcer le réseau balisé et autorisé constitue une priorité, afin d'assurer une lisibilité claire du territoire et de canaliser les pratiquant·es sur des itinéraires adaptés. La consolidation du réseau existant permet également de réduire les conflits d'usage et de soutenir une pratique respectueuse de l'environnement.

Proposer des itinéraires plus attractifs et mieux adaptés aux différents groupes cibles est essentiel. Cela implique de varier les niveaux de difficulté, d'introduire des variantes techniques ou plus accessibles et de développer des parcours répondant spécifiquement aux familles, aux E-bikers, aux amateur·trices de gravel ou aux pratiquant·es plus sportif·ives et techniques.

Ajuster la communication en fonction des pratiques permet de mieux mettre en valeur les particularités du réseau. Une promotion ciblée, notamment sur les itinéraires adaptés au gravel ou sur les circuits panoramiques, facilite l'orientation des usager·ères et renforce l'image de la destination.

Développer des parcours utilisables toute l'année contribue à soutenir les loisirs de proximité et le tourisme en répartissant la fréquentation sur les saisons. Des tracés adaptés aux conditions hivernales ou intersaisons peuvent renforcer l'usage régulier et offrir une alternative aux itinéraires sensibles ou difficilement praticables.

Créer des packages et des offres complètes autour de certains itinéraires permet d'augmenter la valeur ajoutée générée par le tourisme doux. L'intégration d'hébergements, de restauration, d'activités complémentaires ou des services en général crée une expérience plus cohérente et renforce l'attractivité des régions du canton de Neuchâtel.

Conclusion

Le canton de Neuchâtel dispose d'un potentiel significatif pour développer une offre VTT complète, fondée sur son réseau existant, sa topographie favorable et la diversité de ses paysages. L'offre actuelle répond aux pratiquant·es orienté·es tour ou E-Bike, mais présente des lacunes pour d'autres segments, notamment les familles, les jeunes et les pratiquant·es All-mountain, enduro et DH.

L'amélioration de la qualité et de l'attractivité des itinéraires constitue une étape clé pour répondre à ces besoins et renforcer la compétitivité du territoire. Le développement de parcours de proximité, d'espaces techniques et d'infrastructures adaptées permettra d'élargir la base d'utilisateur·trices et d'encourager une pratique régulière. Le gravel représente une opportunité de diversification intéressante, tandis que l'absence d'offres officielles en enduro ou en pratiques gravity (flowtrails, jumplines, techtrails) est une problématique importante face à la demande croissante.

Enfin, une meilleure mise en valeur des atouts naturels du canton, tels que ses sentiers, vues panoramiques, et diversité des milieux, contribuera à différencier les itinéraires et à positionner Neuchâtel comme une destination VTT capable d'accueillir une large variété de publics.



6 Références

Liste des données principales consultées :

- Réseau VTT (AT073 Réseau de chemins VTT et AT074 Itinéraires VTT)
- Réseau pédestre (AT070 Chemins pédestres)
- Plan directeur sectoriel des chemins pour piétons et chemins de randonnée pédestre (Paquet de données relatives au plan directeur chemins de randonnée pédestre)
- Chemins de randonnée pédestre interdits aux VTT (AT076 Interdictions VTT)
- Réseau équestre T1 à T3 (AT084 Itinéraires équestres) + réseau équestre en projet T4 à T6
- Réseau routier
- Réseau de transports publics
- Inventaire des voies historiques de la Suisse (IVS)

Documents de références :

- OFROU, Conférence Vélo suisse, 2024, Guide pratique Planification des réseaux de voies cyclables
- OFROU, Guide de recommandations Planification de l'infrastructure VTT (à paraître 2026)
- OFROU, Aide-mémoire sur les questions de responsabilité VTT (à paraître)
- OFROU, Suisse Rando, SuisseMobile, Randonnée et VTT – Outil décisionnel pour la cohabitation et la séparation
- OFROU, Suisse Rando, SuisseMobile, Dangers naturels sur les chemins de randonnée pédestre et les itinéraires de VTT
- BPA & SuisseMobile, installations pour VTT, documentation technique, 2019
- Observatoire Sport et activité physique Suisse : Sport Suisse light 2022
- Loi fédérale sur les voies cyclables du 18 mars 2022
- Fiche PDC R_31 « Développer le tourisme »
- Fiche PDC R_32 « Sites touristiques prioritaires » (Fiche en préparation)
- Fiche PDC R_33 PDC « Valoriser les réseaux touristiques et de loisirs »
- Fiche PDC S_32 « Planifier et gérer les installations de loisirs dans la nature »
- Fiche PDC S_35 « Gérer les dérangements de la faune sauvage »
- Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil « Loisirs et sports individuels dans les milieux naturels » du 2 septembre 2019
- Principes directeurs de la politique touristique du canton de Neuchâtel
- Concept cantonal du sport
- Plan directeur cantonal des chemins de randonnée pédestre Carte et Fiches de mesures
- Guide pour l'organisation de manifestations sportives et carte
- « Aspects de sécurité et de responsabilité en forêt » de la Conférence des Inspecteurs cantonaux des forêts.

7 Glossaire

 Bikepark :

Site aménagé pour la pratique du VTT, principalement orienté vers la descente, avec des pistes de différents niveaux et des infrastructures dédiées. Comparable à une station de ski

 BPA :

Bureau de prévention des accidents, organisme fédéral suisse pour la sécurité et la prévention des risques liés aux loisirs et à la mobilité.

 Dirt park :

Terrain ou espace aménagé avec des bosses, des modules et des sauts en terre destinés à l'apprentissage et à la pratique des sauts en VTT.

 Dirtjump :

Discipline du VTT axée sur le saut et les figures aériennes, pratiquée sur des sauts dans les Dirtpark.

 E-Bike / E-MTB :

Vélo électrique équipé d'une assistance au pédalage jusqu'à 25km/h. L'E-MTB désigne spécifiquement les VTT électriques adaptés pour rouler sur les sentiers. Le rapport se concentre uniquement sur les VTT électriques.

 Flowtrail :

Piste aménagée avec un profil descendant et une surface relativement homogène (pas de racine / cailloux) intégrant virages relevés et ondulations et sauts. Ce type de piste (trail) permet une expérience de pilotage "fluide"(flow) et se veut généralement accessible pour les débutant·es ou les familles.

 Heatmap :

Carte de fréquentation basée sur des données GPS (p. ex. Strava ou Trailforks) montrant les zones les plus utilisées par les pratiquant·es qui enregistrent ces activités.

 Jumptrail / Jumpline :

Piste composée exclusivement de sauts successifs (en terre, module en bois), généralement destinée à des pratiquant·es expérimenté·es. Exemple : la piste de Chaumont.

 OFROU :

Office Fédéral des Routes, responsable notamment des politiques de mobilité et d'infrastructures au niveau fédéral.

 Piste VTT :

Tracé aménagé et spécifiquement conçu pour la pratique du VTT, présentant un profil, une largeur et des éléments techniques définis, distincts des chemins ou sentiers existants. Une piste VTT peut être orientée vers la descente, le plat et plus rarement la montée, et est généralement classée par niveau de difficulté.

 Playtrail :

Sentier ou piste ludique intégrant des éléments naturels (rochés) ou aménagés (sauts) favorisant un pilotage amusant et la progression technique.

 MTB :

Abréviation de *Mountain Bike*, terme anglophone désignant le VTT.

 Pumptrack :

Circuit en boucle avec bosses et virages relevés (généralement en asphalte), permettant de se déplacer sans pédaler grâce à des mouvements dynamique de "pompage" (flexion des bras et jambes).

 Piste de descente :

Tracé VTT orienté exclusivement vers la descente aménagé ou naturel, nécessitant un bon niveau technique et accessible par remontées mécaniques et généralement situé dans un bikepark. Exemple : la piste de la Robella.

 Singletrail :

Sentier étroit et naturel, emprunté par un seul usager à la fois et caractéristique de la pratique du VTT. Cela correspond notamment aux sentiers de randonnée pédestre.

 Skills park :

Zone regroupant plusieurs modules techniques permettant l'apprentissage et l'amélioration des compétences en VTT (équilibre, virage, freinage, sauts). Un bon exemple est le Swiss bike park à Oberried.

Skills loop :

Parcours ou boucle courte intégrant différents postes et éléments techniques, destinée à l'entraînement et à la progression. Une comparaison peut être faite avec les parcours vitaes.

Style trail :

Regroupement des pistes spécialement aménagées pour la pratique du VTT, telles que les flowtrail, jumptrail ou playtrail.

Trail :

Terme anglophone utilisé pour décrire les sentiers naturels ou les pistes aménagées spécifiquement pour la pratique du VTT.

Trail center :

Zone concentrant plusieurs parcours VTT de niveaux variés, accessibles à la pédale depuis un point de départ et regroupés dans un périmètre défini. Un bon exemple est le Forest of Dean Cycle Centre (EN).

Tech-trail :

Sentier technique comportant des obstacles naturels ou aménagés tels que racines, pierres, marches ou passages étroits. C'est l'opposé des Style trail.

VTT :

Vélo tout terrain, désignant à la fois le type de vélo et l'ensemble des pratiques en dehors des routes par les vététistes.

Services Cantonaux :

SAGR : Service de l'agriculture du canton de Neuchâtel.

SCAT : Service de l'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel.

SCTR : Service des transports du canton de Neuchâtel.

FFN : Service de la faune, des forêts et de la nature du canton de Neuchâtel.

SPCH : Service des ponts et chaussées du canton de Neuchâtel.

SSPO : Service cantonal des sports du canton de Neuchâtel.

NECO : Service de l'économie du canton de Neuchâtel.